Séminaire
Ville
1 juil/43 44

93e ANNEE
No 3

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

VENDREDI
9 MARS
1945

NOS INSTITUTIONS – NOTRE LANGUE – NOS LOIS

M. Ernest-J. Chartier a obtenu à Québec l'abrogation de la loi Bouchard sur la pasteurisation

Et sur la vente municipalisée du lait à Saint-Hyacinthe. — Il obtient également, pour notre ville, l'autorisation d'utiliser à des fins particulières l'octroi de $50.000., reçu du Bureau de reconstruction économique.

ELOGE DE L'HON. ALEX. TACHE

Québec, 8, (Spéciale)

M. Ernest-J. Chartier, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative, a demandé et obtenu de la Chambre, mercredi, l'abrogation de la loi sanctionnée sous le régime Godbout-Bouchard, visant à la pasteurisation obligatoire du lait à Saint-Hyacinthe, à la vente et à la distribution des produits laitiers dans la même ville, sous le contrôle exclusif de l'autorité municipale. Le projet de loi soumis a été approuvé sur-le-champ, sans discussion. Même les libéraux, qui avaient tous voté pour la loi Bouchard n 1943, votèrent en bloc pour l'abrogation.

Dans son discours, vigoureusement applaudi, M. Chartier dit entre autres choses que la distribution du lait à Saint-Hyacinthe ne dépasse pas les capacités des laitiers, et que la ville irait contre sa mission si elle essayait de se substituer à eux. Mise en vigueur, la loi Bouchard aurait créé un monopole tyrannique, abusif et routinier. Elle s'oppose à la liberté du commerce, ce qui ne saurait être toléré. A Saint-Hyacinthe, la population a promptement réagi et elle a défait aux urnes, aux élections municipales de juillet 1943, les échevins qui brigualent les suffrages, partisans de M. Bouchard. Celui-ci, essayant d'expliquer telle défaite, a déclaré publiquement que la population s'était prononcée contre la pasteurisation. Rien n'est plus contraire aux faits. La pasteurisation s'accepte facilement; les médecins la recommandent, les laitiers ne s'y opposent guère, l'éducation du public est faite en grande partie à son sujet. Rien ne justifie cependant la pasteurisation municipalisée, la vente et la distribution municipalisées du lait, telles que prévues par la loi Bouchard. Ce que le peuple veut, chez nous comme ailleurs, c'est la liberté du commerce, et il a raison. Par sa charte, le conseil municipal a d'ailleurs le pouvoir d'exiger la pasteurisation du lait, s'il le juge à propos. Il n'a qu'à l'imposer par règlement.

Dans la même journée de mercredi, au comité des bills publics, M. Chartier a fait approuver un autre projet de loi, autorisant la ville de Saint-Hyacinthe à utiliser à certaines fins particulières un octroi de $50.000., reçu du Bureau de Reconstruction économique de Québec.

Au début de ses remarques, M. Chartier a adressé ses félicitations à l'hon. Alexandre Taché, un fils de Saint-Hyacintne, à l'occasion de sa nomination comme président de l'Assemblée législative. Il a rappelé que la famille Taché avait laissé à Saint-Hyacinthe un excellent souvenir, bien mérité d'ailleurs, et que l'honneur dont M. Taché est aujourd'hui l'objet rejaillit nécessairement sur sa ville natale.

Sans remonter, dit-il, jusqu'à vos ancêtres, sir Pascal-Etienne Taché, sir Georges-Etienne Cartier et sir Hector Langevin, qu'il me soit permis de rappeler la mémoire de votre père, qui durant de nombreuses années mena chez nous le bon combat, par la parole et par la plume, pour la défense de notre langue, de nos lois et de nos institutions. Nombreux restent chez nous ceux qui se rappellent sa droiture, son esprit de travail, son patriotisme, et qui s'en inspirent.

Des dommages de quelque $8.000. dus à l'incendie

Un incendie de cause inconnue a causé lundi pour quelque $8.000., de dommages au garage de la compagnie *Saint-Hyacinthe Express*, propriété de M. Raynald Ledoux, 350, rue Duclos, de cette ville. Deux camions ont brûlé, en même temps que des meubles entreposés dans l'établissement, et la maison de M. Ledoux fut elle-même atteinte par les flammes. Quand les pompiers arrivèrent sur les lieux, le feu menaçait de s'étendre à plusieurs immeubles voisins. Dirigés par le chef de police et feu Adrien *Malo*, les pompiers réussirent cependant à le maîtriser, après trois heures de travail ardu. Le garage a été presque entièrement détruit.

———:-o-:———

Décès de la R. M. Béland à l'Hôtel-Dieu

La défunte était assistante générale des RR. SS. de la Charité de Saint-Hyacinthe. — Agée de 59 ans, elle était originaire de Sainte-Ursule (Maskinongé).

La R. Mère Béland, assistante générale des RR. SS. de la Charité de Saint-Hyacinthe, est décédée dimanche dernier à l'Hôtel-Dieu de cette ville, à l'âge de 59 ans, dont 41 de vie religieuse. Originaire de Sainte-Ursule, comté de Maskinongé, elle était fille de Pierre Béland et de Célina Baril. Assistante générale de sa communauté depuis 1939, elle avait auparavant occupé le poste de supérieure locale à l'Hôpital Général de Sorel, et celui de sous-maîtresse au noviciat de la communauté.

Les funérailles eurent lieu mercredi, à la chapelle de l'Hôtel-Dieu. M. le chanoine Gustave Vigneau, curé de la cathédrale, chanta le service funèbre, assisté de MM. les abbés G.-E. Saint-Onge et Nazaire Benoît, aumôniers de l'institution, comme diacre et sous-diacre.

Assistaient au choeur: Mgr V. Quintal, V. G., MM. les chanoines A. Vézina, A. Trudeau, J. Robin, P.-A. St-Pierre, P. Auger, S. Gervais; MM. les abbés H. et E. Messier, V. Larose, H. Bélisle, E. Vézina, W. Guillet, N. Lévesque, J.-B. Morlat, J.-E. DeBlois, A. Lavallée. Dans la nef, une délégation des RR. SS. Grises de l'Hôpital Général de Montréal, de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, des RR. SS. Grises de la Croix d'Ottawa, des RR. Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge de Nicolet, des Communautés religieuses de la ville, un grand nombre de parents et d'amis et le personnel de l'institution.

———:-o-:———

Le R. P. Lefebvre de retour après 4 ans de captivité

Saint-Simon, 7, D.N.C.

Le R. P. Pierre-Hugues Lefebvre, P.S.M., fils de M. et Mme Hormisdas Lefebvre, de Saint-Simon de Bagot, est arrivé au pays ces jours derniers, après plus de huit années d'absence, dont quatre passées en captivité en France, pendant l'occupation allemande. Il fut successivement interné à Saint-Denis, Drancy et Caen. On imagine la joie de ses parents et amis, qui l'attendaient anxieusement depuis la libération de la France. Dimanche dernier, le Père Lefebvre chantait la grand'messe à son église paroissiale, où M. le curé Grenier lui souhaita la plus cordiale bienvenue. Il passera quelque temps parmi les siens, pour se remettre des multiples privations endurées pendant sa captivité.

La police met fin à l'équipée de deux garçonnets de la métropole

Ils avaient volé cheval et voiture à Montréal, et entendaient se rendre à Drummondville avec leur attelage.

La police de Saint-Hyacinthe a mis subitement fin, ces jours derniers, à l'équipée de deux garçonnets de Montréal, deux frères, âgés respectivement de 14 et 10 ans. Après s'être emparé d'un cheval et d'une voiture, appartenant aux RR. SS. de la Côte de Liesse, les enfants dirigèrent leur attelage vers Saint-Hyacinthe, dans l'intention, ont-ils raconté plus tard, de se rendre jusqu'à Drummondville, où ils ont des parents. Ils atteignirent d'abord Beloeil, où ils passèrent la nuit. Peu avant d'arriver à Saint-Hyacinthe le lendemain, ils s'introduisirent dans la maison d'été de M. E. Payan, sur la route Saint-Hyacinthe-Sainte-Madeleine, à l'aide de clefs volées à Beloeil. Non contents de s'y réfugier, sans doute pour se chauffer, ils dételèrent leur cheval et le firent entrer avec eux dans la maison. Un passant eut connaissance de ces agissements assez étranges, et il avertit immédiatement M. Payan de ce qui se passait, ainsi que la police de Saint-Hyacinthe.

Il appert que les garçonnets en question, plus qu'entreprenants, avaient volé à Montréal, avant leur départ, plusieurs vêtements dans divers magasins, afin de faire une bonne impression chez leurs parents de Drummondville. Vu leur jeune âge, la police n'a pas voulu révéler leurs noms. Après avoir été questionnés à Saint-Hyacinthe, les enfants ont été confiés à la police de Montréal.

———:-o-:———

Jumelles nées à M. et Mme Lavallée, de Saint-Aimé

Saint-Aimé, 7, D.N.C.

M. et Mme Donat Lavallée, de Saint-Aimé de Richelieu, sont les heureux parents de filles jumelles, nées ces jours derniers. La première, baptisée Marie-Claire-Cécile, eut pour parrain et marraine M. et Mme Hector Lavallée; la seconde, appelée Marie-Clarisse-Céline, eut pour parrain et marraine M. et Mme Doria Blain. Les porteuses étaient Mlles Laurentia Lavallée et Gilberte Blain.

———:-o-:———

Mlle Germaine Leduc, garde-malade, est décédée à New-York

Mlle Germaine Leduc, garde-malade, de New York, est décédée samedi dernier à l'Hôpital du Sacré-Coeur, de New-York, après une courte maladie. Elle était âgée de 44 ans. La défunte était originaire de Saint-Hyacinthe, fille de feu N.-G. Leduc, en son vivant marchand à Saint-Hyacinthe, et de Mme Leduc. Elle était nièce de feu Paul Dufault, le ténor bien connu, décédé il y a quelques années. Elle laisse deux frères et deux soeurs: MM. Charles Leduc, Saint-Hyacinthe; Jules-Eugène, Philadelphie; Mme A.J. Phaneuf (Pauline) et Mlle Gertrude Leduc, garde-malade, Montréal.. Un beau-frère et une belle-soeur lui survivent aussi: M. Maurice Legris, de Saint-Edouard, de Napieville, et Mme Loiselle, Ville-Marie, Témiscamingue, Les funérailles eurent lieu mardi au Sault-au-Récollet, près Montréal

Nouveau recruteur chez les Forestiers

Nous apprenons de M. C.-A. Rousseau, chef ranger provincial de l'Ordre des Forestiers Catholiques, de cette ville, que M. Lucien Beauchemin, de Saint-Hyacinthe, a été désigné comme recruteur de l'Ordre dans la région. M. Beauchemin est entré immédiatement en fonctions.

Le lt. L. Lazure a été blessé en Allemagne

Outre-mer depuis juillet 1943, il prit part aux campagnes de l'armée canadienne en France, en Belgique, en Hollande et en Allemagne.

Le lieutenant Laurent-Gilles Lazure, 25 ans, de cette ville, a été blessé en service actif en Allemagne. La nouvelle vient d'être communiquée à ses parents, M. et Mme J.-P. Lazure, de la rue Morison, Saint-Hyacinthe.

Le lieutenant Lazure traversa outre-mer en juillet 1943, avec un régiment de l'infanterie canadienne. Il faisait partie du Régiment de Saint-Hyacinthe en 1939, avant la déclaration de guerre. Au reçu de son appel militaire, en avril 1940, il entra comme recrue au camp de Sherbrooke, suivit des cours à Farnham et à Valcartier, où il joignit les rangs des Voltigeurs de Québec Il obtint son grade de sous-lieutenant à Brockville, suivit son unité à Borden, et de là fut envoyé au comp de Dundurn, Sask., où il fut promu lieutenant dans le corps motorisé. Après un nouveau stage à Borden, il fut assigné à Sussex, N.-B., avant de partir pour outre-mer, à la fin de juillet 1943. Le lieutenant Lazure participa à la campagne d'invasion en France, en Belgique, en Hollande et en Allemagne, où il vient d'être blessé.

———:-o-:———

Naissance

M. et Mme Hervé Laplante (Cécile Paquette), de cette ville, annoncent la naissance à l'Hôpital S.-Charles, le 25 février, d'un fils, baptisé Joseph-Hervé-Georges. Parrain et marraine, M. Maurice et Mlle Maria Paquette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Thomas Blanchard, tante de l'enfant.

AVEC LES GARS DE LA CHAUDIÈRE



Pour les gars du déjà célèbre Régiment de la Chaudière, actuellement sur le front ouest en Europe, le neige de Hollande ou la neige du Canada, c'est du pareil au même. Elle n'a jamais été un obstacle pour un vrai Canadien. En haut à gauche: les soldats R. Blouin, de Québec, et A. Fournier, de Grand Falls N.B., et le caporal Lucien Savoie, de Shannonville, N.B. font l'essai d'armes nazies capturées; dans la photo de droite, les soldats F. Francoeur, de Gaspé, Joseph Deshaies, de Drummondville et John Chénier, de Masson Qué. montés dans une chenillette lance- flammes, donnent la suée au Boche. En bas, même ordre: les soldats R. Doyle, de Havre Saint-Pierre Q., et P. Fortin, de La Tuque, et le capitaine E. Lavoie, de Matane, consultent la carte avant de se diriger plus avant à l'intérieur du Reich; à droite, les soldats J.-Ernest Richard, de Noranda, et Robert Couturier, de Montauban Q., s'entretiennent quelques instants avant de poursuivre leur route.

M. Jean-Paul Beaudry, de S.-Césaire, l'échappe belle ces jours derniers

Saint-Césaire, 7, D.N.C.

M. Jean-Paul Beaudry, de Saint-Césaire de Rouville, peut se vanter de l'avoir échappé belle ces jours derniers. Comme il conduisait un camion lourdement chargé de glace, sur la rivière, il sentit soudain que l'arrière du véhicule s'enfonçait. Il eut à peine le temps de sortir de sa cabine, par la fenêtre de la porte, et le camion coula à pic, dans une dizaine de pieds d'eau. Une cinquantaine d'hommes réussirent à ramener le véhicule sur la terre ferme, après cinq heures d'efforts ardus. Le travail dut se faire à bras d'hommes, à l'aide de cables, poulies et crochets, vu l'impossibilité d'approcher une grue de l'endroit, la neige étant épaisse de plusieurs pieds dans le voisinage.

Deux malfaiteurs assomment à Saint-Joseph M. Nap. Dussault

Ils pénètrent par effraction dans son magasin, au milieu de la nuit. — Apparemment, les mêmes hommes essayent de forcer la porte du domicile de M. Azarie Lassonde, à La Providence.

M. Napoléon Dussault, 60 ans, épicier à Saint-Joseph-sur-Yamaska, a été assailli brutalement dans la nuit de mardi à mercredi, vers minuit et demi, par deux hommes qui venaient de pénétrer avec effraction dans son établissement. En entendant du bruit, M. Dussault, qui était couché, se leva pour faire enquête. Comme il entrait dans le magasin, il se trouva en présence de deux inconnus, qui lui assénèrent sur la tête plusieurs coups de bâton, et il tomba à demi évanoui. Réveillée elle aussi, Mme Dussault téléphona à la police de la ville, mais les voleurs avaient déjà pris la fuite. Le capitaine Gustave Foisy et le constable Arthur Breton se rendirent sur les lieux et prirent la déposition de M. et Mme Dussault, cependant que le Dr Hervé Gagnon donnait ses soins à M. Dussault.

Au cours de la même nuit, M. Azarie Lassonde, domicilié au village de La Providence, voisin de Saint-Joseph, porta plainte au poste de police, disant que deux hommes avaient tenté de forcer la porte de son domicile. La description qu'il donna des deux hommes correspondrait à celle des maraudeurs qui se présentèrent au magasin Dussault.

BLESSÉ



Le lieutenant Laurent-G. Lazure, de cette ville, qui a été blessé au combat, en Allemagne.

Errata

Une erreur s'étant glissée dans le rapport de la recette du dernier bazar, on doit lire: 1.—à la colonne du jeudi pour la Table no 1, $217.58 au lieu de $140.15, ce qui porte le total de cette table à $986.10. 2.—Pour le restaurant: $176.94 au lieu de $254.37 et au total de $1390.93.

Grande neuvaine à saint Joseph

Elle commencera dimanche, 11 mars, à Saint-Joseph-sur-Yamaska. — Exercices spirituels chaque soir. — S. E. Mgr Arthur Douville sera présent, le 19.

Une grande neuvaine de prières commencera à l'église de Saint-Joseph-sur-Yamaska, dimanche, 11 mars, pour se terminer le 19.

Chaque soir de la neuvaine, à 7 heures 30, il y aura un exercice solennel avec prières, prédication, bénédiction du Très Saint-Sacrement et vénération de la relique de saint Joseph.

Il y aura un prédicateur étranger chaque soir, et le lundi, 19 mars, S.E. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, donnera le sermon.

Allons à Joseph, il est si puissant! "Ne garde-t-il pas, au ciel comme sur la terre, son titre de père de Jésus et d'époux de la Vierge Marie? Il reste le grand pourvoyeur de l'humanité, toujours attentif à nos besoins, toujours sensible à nos supplications."

Sainte Thérèse assure que jamais elle n'a demandé à saint Joseph de faveur, sans être aussitôt exaucée.

La plus cordiale bienvenue est assurée à tous.

Où en est la campagne de la Croix-Rouge

Commencée du 5 mars, elle se terminera le 21.—A ce jour, les résultats obtenus sont plus que satisfaisants. — Le travail va bien.

La campagne annuelle de souscription, en faveur de la Croix-Rouge Canadienne, s'est ouverte à Saint-Hyacinthe lundi, 5 mars. Elle se continuera jusqu'au 21. Dès le début, les solliciteurs se sont mis à l'oeuvre avec un bel enthousiasme, en vue d'assurer le succès de la campagne. Le président de celle-ci, M. J. Jetté, se dit très satisfait du travail accompli à ce jour. Il invite les solliciteurs à voir leurs souscripteurs dans le plus bref délai possible, car tous les rapports devront être entrés le 15 mars au plus tard.

Si chacun fait sa part, il n'y a aucun doute que l'objectif de $10.000. sera atteint et même dépassé. Les oeuvres de la Croix-Rouge sont suffisamment connues. Il suffira de rappeler que chaque souscription aidera à expédier des colis aux prisonniers de guerre, à secourir les civils, victimes de la guerre, à prodiguer les meilleurs soins aux blessés, à maintenir des cliniques de donneurs de sang, à faire des transfusions de sang sur les champs de bataille, à envoyer de nombreux réconforts à nos soldats.

Des milliers d'hommes, que leurs blessures auraient rendus infirmes pour la vie, sont aujourd'hui vigoureux parce qu'au moment critique, la Croix-Rouge put leur venir en aide. Grâce à la Croix-Rouge, des milliers de combattants, de femmes et de petits enfants, dans les zones de guerre, ont connu un soulagement à leurs souffrances morales et physiques.

Les Services de la Croix-Rouge sont nombreux. Signalons les Gardes- malades, volontaires, cliniques des donneurs de sang, expédition de colis, ambulances, instruments de chirurgie, médicaments, service de renseignements pour les prisonniers, secours aux soldats et sinistrés.

Pour le maintien de ses multiples services, la Croix-Rouge a besoin de l'appui financier de la population. Répondons à son appel en souscrivant avec générosité.

———:-o-:———

Un fils né à M. et Mme Roland Meunier

M. et Mme Roland Meunier, (Yvette Thibault), de cette ville, sont heureux d'annoncer la naissance à l'Hôpital Saint-Charles, d'un fils baptisé Joseph-Ovide-Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Ovide Meunier, de Montréal, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Norbert Brunelle, de cette ville.

Où en est l'état des travaux au château d'eau municipal, et les raisons de certains retards

Une lettre de M. Louis Crépeau, ingénieur de la ville.—Impossibilité de se procurer certaines pièces, en raison des restrictions de guerre. — Ni les membres du conseil municipal, ni les fonctionnaires, ne doivent être tenus responsables du présent état de choses.

Ci-dessous une communication de M. Louis Crépeau, ingénieur de la ville de *Saint-Hyacinthe* qui ne demande ni explications ni commentaires:

le 6 mars 1945

M. le rédacteur,
Le courrier de Saint-Hacinthe,
Saint-Haycinthe;
Monsieur le rédacteur,—

Pour me conformer aux ordres que le Conseil m'a données à la séance régulière du 5 mars dernier, je vous prierais d'avoir l'obligeance de publier dans votre journal cette lettre écrite dans le but d'éclairer les contribuables de notre ville sur les raisons du retard à mettre en opération notre nouvelle usine de filtration.

Je ferai tout d'abord remarquer que ce n'est que le 6 octobre, 1944, que le lieutenant gouverneur en conseil commanda à la Cité de Saint-Hyacinthe d'exécuter les travaux à l'usine de filtration suivant les plans et devis préparés par M. H. G. Hunter et moi-même, et autorisa la ville à emprunter l'argent nécessaire pour parfaire ces travaux.

Le lenemain de cette date, nous nous mîmes immédiatement à l'oeuvre et nous octroyions en quelques jours tous les contrats.

Depuis dû à un surcroit de commandes de guerre ,les fournisseurs chez qui nous avons placé nos commandes se trouvent dans l'impossibilité de les remplir pour les dates de livraison promise, tel qu'en fait foi la lettre suivante:—

CANADA IRON FOUNDRIES LIMITED
(Traduction française)
MONTREAL, le 8 février 1945

M. Louis Crépeau,
Ingénieur de la Cité,
CiCté de Saint-Hyacinthe,
Saint-Hyacinthe, Qué.

Cher monsieur,—

Concernant les différents pourparlers que nous avons eus au sujet des emboitements en fonte que la Compagnie Francis Hankin nous a commandé de faire, tel que je vous l'ai dit ce matin, nous avons été avisés par la fonderie qu'ils feraient un effort tout à fait spécial et ils nous ont promis de compléter la balance de cette commande pour le 1 0de mars.

Nous sommes dans l'impossibilité dans le moment présent de vous donner une date même approximative de livraison sur la balance des commandes pour votre Usine de Filtration, mais nous croyons que notre fonderie sera dans une position meilleure durant le mois d'avril pour prende soin de ces commandes.

Tel que nous vous l'avons expliqué, ce retard est en dehors de notre volonté vu que nous sommes dans les mains des Inspecteurs du Gouvernement qui voient à ce qu'aucun matériel qui n'a pas un premier numéro de priorité d'ordre de guerre ne soit fabiqué. C'est notre sincère espoir que cette situation deviendra meilleure vers le milieu d'avril.

Votre tout dévoué,
CANADA IRON FOUNDRIES LIMITED,
(Signé) "M. E. Beckett"
Département des ventes.

Comme la compagnie "Canada Iron & Foundries Limited" est la seule au Canada qui fabrique ce genre de matériel, il nous faut donc absolument attendre.

Nous avons demandé, en faisant valoir l'urgence de ces travaux, au département des munitions et approvisionnements à Ottawa de nous obtenir un date plus prochaine de livraison et voici leur réponse:

CANADA
DEPARTMENT OF MUNITIONS AND SUPPLY
1155, Bishop St.,
Montréal 25, March 1st. 1945

Mr. Louis Crépeau,
Director of Technical Services,
City of St. Hyacinthe,
St. Hyacinthe, Qué.
St. Hyacinthe Water Supply;

Dear Sir:

This will acknowledge receipt of your letter of February 16th, attachments, requesting me to expedite delivery of certain materials required to complete this Project.

I attach copies of letters from P. R. Hoad of the Office of the Co-Ordinator of Production in connection with pipe fittings from Canada Iron Foundries Ltd. and motors from English Electric Co., and you will note from these letters that your priority is not sufficient to obtain these materials any earlier than the dates promised.

Yours truly,
(Signed) "R. B. JENNINGS"
Inspecting Engineer,
Construction Division,
General Purchasing Branch.

Saint-Hyacinthe le 6 mars 1945.
Vraie copie.
M.-A. DAVID,
Greffier.

DEPARTEMENT OF MUNITIONS & SUPPLY
1155 Bishop st..,
Montréal 25, February 26/45

To: Major R B Jennings
Defence Projects
From: P. R. Hoad

Re: Pipe Fittings from Canada Iron Foundries for St. Hyacinthe Naval Projects
Our Job MC. 022.

We have investigated this situation for you and find that this plant is at present making high priority Ingot Moulds for Steel Shell Billets under spécial Government instructions which calls for these billets to be made before anything else in their plant. Five Government Inspectors are in this plant checking all material received to see that these instructions are fully carried out.

On the other hand, M. M. E. Beckett of Canada Iron Foundries stated that delivery of the most important items will be made by the end of March — the balance to follow as soon as possible, but no definite date can be given.

Mr. Beckett further stated that it is their desire to do all they possibly can in making fittings for such cities as St. Hyacinthe, as it is such work they need to keep their plant in operation in peace time..

It does not seem as though we can do anything for you in the face of such Governement demand situation, and it would appear S. Hyacinthe will have to wait until Canada Iron Foundries are in a position to complete this work.

(Signed) P. R. HOAD,
Office of Co-Ordinator of Production.

Saint-Hyacinthe le 6 mars 1945.
Vraie copie.
cc — L. Crépeau, City of St. Hyacinthe.
M.-A. DAVID,
Greffier.

DEPARTEMENT OF MUNITIONS & SUPPLY
1155 Bishop st..,
Montreal 25, February 27/45

To: Major R B Jennings
From: P. R. Hoad

Re: Expedite Motors from English Electric Co. for St. Hyacinthe — Our Job MC. 023.

We are sorry to inform you there is a slim possibility this firm will be able to make the shipments scheduled in their letter of February 7th to the Canadian Ingersoll-Rrand Co. Ltd.

English Electric Co., Western Electric Co. and Canadian General Electric Co. are still much behind on urgently needed motors for shipbuilding and other was stores that carry much greater priority than the motors in question, under the circumstances, we feel S. Hyacinthe will be very fortunate if they get their motors anywhere near the days scheduled in the letter to the Rand above referred to.

(Signed) P. R. HOAD,
Office of Co-Ordinator of Production.

cc — L. Crépeau, City of St. Hyacinthe.
Saint-Hyacinthe le 6 mars 1945.
Vraie copie.
M.-A. DAVID,
Greffier.

Nous demandons, pour conclure, aux contribuables, de se rendre à l'évidence: tous les retards, apportés dans la construction et la mise en opération de notre usine de filtration, sont entièrement en dehors de notre volonté; ils sont la conséquence irrévocable de la guerre.

Vous remerciant de votre hospitalité, veuillez me croire, M. le rédacteur,

Votre tout dévoué serviteur
L. CREPEAU,
Directeur des Services Techniques.

LC/MD

NOTRE RÉGION

Acton Vale

—Mlle Gabrielle Gauthier g.m., de Drummondville, en visite dimanche passé chez ses parents M. et Mme Théodore Gauthier.

—Mmes Roland Guilbert et Lucien Dubois et leurs enfants ont rendu visite à Mme G. Haineault, d'Upton.

—M. et Mme Thomas Gagné sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis de la naissance d'une fille batpisée: Marie-Thérèse-Huguette. Par. et mar. M. Paul Bernard Dépôt marraine, Mlle Jeanne d'Arc Dépôt.

—A M. et Mme Dorilé Champagne, une fille baptisée Marie-Aline-Yvonne. Par. et mar. M. et Mme Wallace Champagne.

—A M. et Mme Adélard Lemay, un fils baptisé Joseph-Réal-Raymond, Par. et mar. M. et Mme Raoul Blais.

—A M. et Mme Gérard Crête, une fille baptisée Marie-Louise-Thérèse. Par. et mar. M. et Mme Arthur Bisson.

—A M. et Mme Gracia Allard, un fils baptisé Joseph-Jean-Jacques-Yvon. Par. et mar. M. Jules Allard, Mlle Jacqueline Allard.

—C'est par une partie de hockey chaudement disputée que s'est terminé les festival d'Acton Vale, dernièrement. L'équipe Duclos et Payan de Saint-Hyacinthe était venue rencontrer dans l'après-midi, un groupe "Tout étoiles" d'Acton Vale, celui-ci l'emporta par le compte de 9 à 3. La reine du festival, Mlle Yolande Proulx avec sa dame de compagnie, Mlle Fernande Belzile ,et M. Robert Ouimet, président de la Chambre de Commerce des Jeunes d'Acton Vale, avait mis la rondelle au jeu.

Le jour précédent dans l'après-midi, le festival avait débuté par des courses en skis, auxquelles participèrent un grand nombre d'amateurs. M. Denis Gardner, une jeune élève du Collège Saint-André, des Frères du Sacré-Coeur, remporta la palme haut la main en parcourant les deux milles accidentés en 19 minutes et 25 secondes.

—La classique partie de hockey des "vieux" contre les "jeunes" amusa sans contredit les spectateurs. Des courses de toutes natures eurent aussi lieu sur la glace et la population eut du plaisir ferme.

—M. et Mme Claude Chevanelle sont heureux d'apprendre à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée Marie-Jeannette-Lisette Par. et mar. M. et Mme Albéric Fournier.

—M. Eugène Archambault est décédé le 3 février à l'âge de 87 ans. Le défunt laisse un fils M. Alexandre Archambault et plusieurs petits enfants. Les funérailles eurent lieu le 26 à l'église paroissiale d'Acton Vale, et le service funèbre fut chanté par M. Ernest Bouvier, curé de la paroisse.

—Récemment en l'église Saint-André d'Acton fut baptisé Joseph-Claude-Alcide, enfant de M. et Mme Bernard Fontaine. Par. et mar. M. et Mme Auray Fontaine, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mlle Rousseau.

—La boulangerie appartenant à M. Gédéon Desautels a été vendue à M. Lucien Coutu.

St-Valérien

—M. Georges-Etienne Paré était de passage à Montréal, pour quelques jours.

—Dimanche dernier commençait une retraite pour les jeunes gens, prêchée par M. le curé Alfred Lalime.

—M. et Mme Alfred Dutilly ont visité leur fille Jeannine, au couvent de Farnham.

—M. et Mme Aimé Beaudoin étaient en visite chez M. et Mme Raoul Chagnon, jeudi dernier.

—M. et Mme Raoul Chagnon et M. Etienne Beaudoin ont été vendredi dernier vhez M. Gérard Chagnon.

—Mme Euclide Beaudoin était en visite chez sa fille Mme Raoul Chagnon.

—MM. Marcel Perrault et Lucien Viens se rendaient à Montréal, à l'occasion des "Ice Follies".

—Mlles Lucille, Irène et Rita Caouette ,de Saint-Liboire étaient de passage chez leur beau-frère M. Valérien Goyette, dimanche dernier.

St-Robert

—Le 27 février, fut chanté dans notre église, le service anniversaire de notre ancien curé, M. l'abbé Georges-Arthur Goyette.

L'officiant, M. l'abbé Robin, procureur de l'évêché à Saint-Hyacinthe, était assisté de M. l'abbé Samuel Lemoine, comme diacre et M. l'abbé Jean-Paul Desparts, comme sous-diacre.

—A M. et Mme Joseph Cournoyer un fils, baptisé Joseph-Bruneau-Léon-Gérard. Par. et mar. M. et Mme Bruneau Bernier, oncle et tante. Porteuse, Mlle Noëlla Ethier.

—A M. et Mme Rosaire Raymond, un fils baptisé Joseph-Jacques-André. Par. et mar. M. et Mme J.-B. Côté, grand-oncle et grand'tante de l'enfant.

—M. Philippe Parent a été élu marguiller, en remplacement de M. Omer Pétrin, sortant de charge.

Saint-Paul

—A l'occasion de la fête de naissance de M. l'abbé M.-A. Lavallé, curé de la paroisse, nous avons eu dimanche dernier, à la salle de la fabrique, une belle séance, organisée par les élèves du couvent et les membres de la J.A.C.F., sous la direction de nos dévouées religieuses les R.S. Saint-Joseph.

Les honoraires de deux grand' messes, ainsi que de magnifiques fleurs lui furent présentés par les élèves. Les membres de la J.A.C.F. et de la J.A.C. lui ont offert un nécessaire de fumeur et les membres du cercle des Fermières ont aussi profité de la circonstance pour lui offrir une carpette tissée au métier genre chenille et les Chevaliers de Colomb lui avaient aussi présenté la veille au soir un magnifique bréviaire.

Comme dernier numéro au programme, il y eut un tableau vivant. "Souvenir sacerdotal" accompagné d'un chant ayant pour titre "Mère de prêtre et interprété avec talent par la gentille Mariette Roy. Mlle Yvonne Boutin organiste l'accompagnait au piano. Après cette séance, qui fut un réel succès M. le curé remercia d'abord nos bonnes religieuses et leurs élèves, pour le gros travail accompli afin de préparer une si belle fête en son honneur et il remercia aussi chaleureusement les membres de chaque groupe pour les cadeaux reçus.

—Dimanche dernier, Mlles Françoise Ménard, Marguerite Végiard et Thérèse Brois, du conseil de la J.A.C.F. ainsi que MM. René Guillemette, Roger Langlois et Rodrigue Benoit trio de la J.A.C. se sont rendus à Saint-Hyacinthe afin d'assister à une assemblée du conseil fédéral de leur association.

—M. Léonard Mailloux est actuellement à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe où il a subi une intervention chirurgicale.

Roxton Falls

—Mme Arthur Séguin, de Drummondville, chez Mme Philias Laplante.

—Le soldat Gérard Authier a passé la fin de semaine chez ses parents, M. Mme Emile Authier.

—Mme Jean De Guire ,de Montréal ,en viste chez sa mère Mme Clovis Fauteux.

—M. Philias Laplante, à Montréal semedi dernier.

—Le soldat Gabriel Lévesque, chez ses parents le notaire et Mme Georges-N. Levesque.

—Mlle Marie-Jeanne Dufresne, de Montréal a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Napoléon Dufresne.

—Mlle Yvonne Desbois, de Granby, chez M. et Mme Omer Bélisle.

—A l'occasion du vingtième anniversaire de naissance de Mlle Rita Dutlly, un groupe de parents et d'amis se sont réunis chez M. Wilfrid Dutilly. Il y eut partie de cartes, chant, musique. Un goûter fut servi et plusieurs jolies cadeaux furent présentés à l'héroïne de la fête.

Saint-Théodore

—A M. et Mme Gaston Normandin, une fille baptisée Marie-Madelaine-Micheline. Par. et mar. M. et Mme Rodolphe Morais, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mlle Yvette Morais, tante de l'enfant.

—Le petit Rosaire Cordeau, 2 ans, fils de M. et Mme René Cordeau, est décédé la semaine dernière à l'Hôpital Sainte-Justine à Montréal. La cérémonie des anges eut lieu mercredi après-midi en l'église paroissiale.

—M. et Mme Benjamin Cournoyer se rendaient à Sherbrooke, ces jours derniers, visiter M. Albert Lépine, de Lyondonville, Ver., hospitalisé à l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu.

—Mme Napoléon Morin a passé quelques jours à Montréal, l'invitée de M. et Mme Donat S.-Jacques.

—M. Laurent Gauvin, de Drummondville, en fin de semaine chez M Emile Decelles.

—M. Jules Fontaine s'est soumis ces jours derniers à une intervention chirurgicale à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe.

Pour obtenir Vitamines et Sels Mineraux

PRENEZ LES CAPSULES Vita-Vim MULTIPLE



Evitez les carence de vitamines — n'hésitez pas dan le choix des vitamines synthétiques que vous devez acheter Dans les Vita-Vim Multiple se trouvent le vitamines A, B1 et C et D, la riboflavine l'huile de germe de blé, du fer et du centré de foie, renfermés dans deux petite capsules à prendre tous les jours. Demandez à votre Pharmacien Nyal le bel emballage bleu et argent de capsules Vita-Vim Multiple.

Provision de 25 jours, $1.75; de 50 jours, $3.0
Format familial, 300 capsules, $7.50
Vendues seulement par votre Pharmacien Nyal. 3

VENDUES SEULEMENT PAR votre pharmacien Nyal

St-Guillaume

—Dimanche le 25 février a eu lieu une heure sainte dialoguée par les élèves du couvent et du collège sous la direction de M. le vicaire J.-Maurice Rousseau. Elle se termina par la bénédiction du S.-Sacrement.

—Il y a à l'église tous les jours, à 4 heures prière du carême et, le vendredi, exercice du chemin de la croix. Ces exercices sont suivis par une nombreuse assistance.

—Une belle fête missionnaire a été organisée au couvent par les RR.SS. de l'Assomption S.V. L'assistance était nombreuse et toutes ont contribué pour faire de cette soirée un beau succès.

Les RR.SS. remercièrent les dames demoiselles qui y prirent part.

—Dernièrement a été bénit par M. le vicaire J.-M. Rousseau le mariage de M. Georges Thibault et Mlle Antoinette Rouleau, fille de feu Eugène Rouleau et de Mme Rouleau. La chorale des demoiselles de la paroisse fit le cnant.

St-Pie

—La partie de cartes au profit du cercle des Fermières qui a lieu d'habitude à la mi-carême aura lieu samedi le 17 mars à la salle paroissiale, de nombreux prix seront donnés aux gagnants. Cordiale invitation.

—MM. et Mmes Alfred Saint-Jacques et Jean Saint-Jacques, de passage à Saint-Hyacinthe, chez M. Roland Saint-Jacques vendredi dernier.

Richelieu

—Mercredi les fermières se réuniront pour leur assemblée mensuelle.

—Mme Adélard Bessette, de Richelieu, est revenue de l'Hôtel-Dieu, samedi dernier. Elle est en convalescence chez sa mère Mme N. Charron.

—Mme Léonidas Ostiguy se rendait à Montréal, dans la journée du dimanche.

—M. Joseph Théberge et M. Armand Ostiguy se rendait à Montréal pour un banquet donné pour les coopérateurs agricoles.

—La semaine dernière, M. Brillon inspecteur des écoles, visitait le couvent des Soeurs de Saint-Joseph.

St-Mathias

M. Solyme Ostiguy a vendu sa maison à M. Léonel Vigeant, propriétaire de taxi, au prix de $3,700.

—M. et Mme Lucien Vigeant et leur fils, André, étaient à Saint-Mathias en fin de semaine.

—M. Arsène Brillon, de Laprairie, inspecteur de la région, visitait les écoles de Saint-Mathias, la semaine dernière.

—Mme Joseph Vigeant en promenade à Montréal, chez des parents et des amis.

— M. et Mme Arthur Loiselle à Montréal, en visite chez leurs enfants.

—Mlle Evangéline Collette en promenade à Magog, l'invitée du Dr et de Mme Albert Guertin.

— Chez Mme Louis Dumaine, MM. Rena Bouchard et son beau-frère, M. J. Gauthier, Elie Benoît et son fils, Maurice Benoît, ainsi que M. Ludger Côté.

—Ces jours derniers, Mme J.-E. Lazure recevait la visite de M. et Mme Alexandre Lefebvre, Mme Gaston Ste-Marie et ses deux filles, Mlles Florina et Blanche Ste-Marie, de Montréal.

—Un groupe d'amis dont MM. et Mmes Arthur Ostiguy, Charles-Emile St-Georges, Roger Bélisle et M. Marcel Ostiguy sont allés à Montréal, voir la représentation "Fridolinons 45".

—Mme Joseph Bérard, retenue à sa chambre à la suite d'un accident, recevait la visite de sa fille, Mme Théo. Morin, son petit-fils, Bernard Morin, et son fils, Maurice Bérard, de Chambly.

—Les membres de la Chambre de Commerce de Saint-Mathias se réunissaient lundi soir pour une conférence donnée par M. Blouin, régisseur des prix, à Saint-Hyacinthe.

UPTON

—M. et Mme Napoléon Ménard se rendaient dernièrement à Saint-Liboire pour être parrain et marraine de l'enfant Marie-Céline-Florence, fille de M. et Mme Edouard Lajoie.

—M. et Mme Paul-Emile Savoie de Montréal étaient de passage chez M. et Mme Gilbert Savoie.

—M. Gabriel Filiatrault et Mlle Gisèle Saint-Onge de Montréal, étaient en visite dimanche dernier, chez M. et Mme W. Donais et Mme A Filiatrault.

St-Hugues

M. et Mme Antonio Lessard, de Huntingdon, autrefois de cette paroisse, sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Agathe-Lucile-Nicole-Lise. Parrain et marraine Gérard Pelletier et Suzanne Désautels.

—Le 4 mars, à l'occasion de la réunion mensuelle des Ligueurs du Sacré-Coeur, l'heure d'adoration fut prêchée par M. l'abbé Samuel Lemoine, professeur au Séminaire de Saint-Hyacintne. Une journée de récollection était donnée entre temps pour la jeunesse jaciste. M. l'abbé Lemoine célébra la messe au couvent et M. l'abbé Joseph Lemieux, vicaire au Christ-Roi de S.-Hyacinthe, y tint les réunions dans la salle du couvent.

—M. et Mme Arsène Lebrun sont de retour de leur voyage de noces aux Etats-Unis.

— De passage dans la paroisse, Mlles Marguerite, G.M., Marthe et Cécile, Jeannine et leur frère Jean-Paul, auprès de leur mère, malane.

— Chez M. Henri Lafontaine, leur fils, Me Roland Lafontaine, de Montréal.

Saint-Césaire

—Mlles Jeannine et Madeleine Tarte, de Montréal de passage à Saint-Césaire, chez leurs parents M. et Mme Eugène Tarte.

—Le lieutenant Romain Choquette de passage à Saint-Césaire chez ses parents M. et Mme Ulysse Choquette.

—M. Oscar Senécal, ancien citoyen de notre paroisse décédé à Montréal le 4 février à l'âge de 72 ans. L'inhumation eut lieu à Saint-Césaire mercredi.

—Dans le moment nous suivons les exercices d'un triduum préparatoire à la communion pascale, prêché par notre dévoué vicaire M. l'abbé Alfred Tremblay.

—M. Gérard Alix s'est porté acquéreur de la propriété appartenant autrefois à Mme Emery Brodeur.

St-Thomas d'Aquin

—M. et Mme Edgar Bérubé sont heureux d'apprendre à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé Joseph-Gérard-Charles-Emmanuel Par. et mar. M. et Mme Raoul Deslandes, de Saint-Hyacinthe, oncle et tante de l'enfant.

POUSSINS A VENDRE

Avec l'acquisition d'un nouvel incubateur **Steamliner**, 66,000 oeufs, nous sommes en mesure d'exécuter les commandes de nos nombreux clients. Nous avons le plaisir d'offrir trois catégories de volailles:

1—Poussins P.R. barrés, classe A.
2—Poussins Hybrides, classe A.
3—Dindonneaux.

Voici quelques points que nous mettons en pratique en vue d'améliorer nos basses-cours:

1—Une sélection rigoureuse au point de vue type, conformation, pesanteur.
2—Les oeufs uniformes de 24 onces et plus la dozaines sont mis en incubation.
3—Sujets exempts de diarrhée blanche, épreuve faite par un médecin vétérinaire approuvé par le ministère.
4—Cochets R.O.P. à la tête de tous nos troupeaux.
5—Hygiène et propreté dans les basses-cours de nos coopérateurs.

Demandez notre liste de prix.

COUVOIR COOPÉRATIF
CERTIFIÉ
THOMAS MARCHESSAULT, gérant
Saint-Antoine, Co Verchères. jno

UN EXEMPLE QUE NOUS DONNE LA NATURE

LE GAUFRE GRIS

LE PETIT GAUFRE GRIS SAIT SE PRÉMUNIR DE FAÇON INTELLIGENTE CONTRE LA FAIM DURANT L'HIVER. UNE FOIS SES BESOINS IMMÉDIATS SATISFAITS IL DÉPECE SES RESTES ET VA LES EMMAGASINER DANS SON HABITAT SOUTERRAIN. L'HIVER LE GAUFRE GRIS SE TRACE DANS LA NEIGE DES TUNNELS ENDUITS DE TERRE ET S'EN SERT POUR PARVENIR À DES PLANTES ENFOUIES SOUS LA NEIGE DONT IL TIRE DE LA NOURRITURE.



LE PETIT GAUFRE GRIS S'Y CONNAÎT EN ÉCONOMIE. IL IMITE LE CULTIVATEUR, FAIT SA MOISSON DURANT LA BONNE SAISON, ET S'EMMAGASINE DES PROVISIONS QUI SUSTENTERONT SA FAMILLE DURANT TOUT L'HIVER. IL NOUS DONNE UNE LEÇON, CELLE D'ACHETER ET DE CONSERVER DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE, DES TIMBRES ET DES CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE— LE MEILLEUR MOYEN QUE NOUS AYIONS DE NOUS PRÉMUNIR ET D'EMMAGASINER POUR L'AVENIR.

PUBLIÉE DANS LE BUT D'AIDER L'EFFORT DE GUERRE DU CANADA

LA BRASSERIE Frontenac LIMITÉE

PETITES ANNONCES

Nos lecteurs sont priés de prendre note que toutes petites annonces devront nous arriver avant le mercredi soir, pour publication dans le journal de la semaine. L'abondance des matières et le nombre sans cesse grandissant des PETITES ANNONCES, nous obligent à cette décision. Le public nous rendra service en collaborant dans ce sens.

A VENDRE: Machines à coudre usagées, à pédales. Marque **Singer** et autres. En bon état. A bon marché. S'adresser au no 2061, rue Laframboise, Saint-Hyacinthe. jno

ON DEMANDE: chambre meublée, appartement ou maison meublée ou non. Se présenter ou téléphoner au Bureau des Services Spéciaux, Ecole Navale des Signaleurs, rue Dessaules. Tél. 1460, local 38. jno

REPARATIONS: de chapeaux (dame) à domicile. Travail garanti. Aussi chapeaux faits à la main. S'adresser à 91, rue Saint-Pierre, La Providence, Tél. 1345-w. jno

A VENDRE: Maison de 6 pièces, située rue Tellier; toutes commodités: système de chauffage à air climatisé; système à eau chaude automatique à huile garage chauffpieds de profondeur, aménagé avec beaux arbres fruitiers. S'adresser à M. Auger, chez A. Blondin Limitée, 1312, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe. jno

COURS DE COUTURE: mesdames, mesdemoiselles, améliorez les connaissances que vous avez déjà de la coupe et de la couture, en suivant le cours de couture **Domestique** sous la direction de Mlle S. Houle. Pour tous renseignements, venez, téléphonez ou écrivez: **Singer Sewing Machine Co.**, 465, rue S.-François, Saint-Hyacinthe, P.Q., Tél. 180. jno

REPRODUCTEURS: Ecrivez pour catalogue illustré décrivant la progéniture et la sélection des sujets reproducteurs d'où proviennent nos poussins de haute qualité, approuvés par le gouvernement. Chaque reproducteur est passé à l'épreuve du sang, sélectionné et embagué par un inspecteur du gouvernement. Le fait que nous sommes situés dans une partie du Canada où se pratique le meilleur élevage avicole vous assure donc des poussins avantageux. Nous vous offrons un choix de six races populaires de poussins. Ferme Avicole Kelterborn, Milverton, Ont. jno

TABAC: garantis no 1, Rouges, Obourg, Pomeroy, 3 dans 1, Parfum d'Italie, Vrai mélange, Samson. En vente chez H. Messier, 959 rue Cascades, Tél. 178.

MAGASIN D'OCCASIONS: J'ai en main toutes sortes de marchandises, complets, pardessus, manteaux pour dames, robes, meubles de tous genres, poêles, ameublement de chambre complet, de salle à diner, Chesterfield, outils, harnais. Veuillez préparer tout ce que vous aurez à vendre et appelez M. Victor Saint-Jean, par téléphone au no 611, 335, rue Saint-Simon, Saint-Hyacinthe. jno

AGENTS DEMANDES: Gagnez de l'argent facilement durant vos loisirs. Vendez les produits JITO à domicile. Qualité supérieure, satisfaction garantie Territoire exclusif. AUCUN RISQUE. Trente jours d'essai GRATIS. Pour catalogue, renseignements, écrivez à CIE JITO, B.P., 10, Station T, Montréal. 9m

A VENDRE: maison de 5 pièces, située au village de Sainte-Rosalie. 2 bons hangars. Libre au 1er mai pour l'acquéreur. S'adresser à M. Roland Desmarais, Village Sainte-Rosalie. 16m

A VENDRE: deux terrains, situés rue Després, près de Girouard. S'adresser au no 1100, rue Desaulniers, Tél. 953, Saint-Hyacinthe. jno

AU SECONDE MAIN
Nous achetons et vendons tout stock usagé: lingerie, outils, meubles, bijouterie. Plus hauts prix payés. Venez me voir ou faites-moi demander. Pas nécessaire d'acheter, venez voir, vous êtes toujours bienvenu. M. J.-E. Leclerc, 415, rue Mondor ou 408, rue Saint-Simon, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: hôtel de campagne, située sur la grand'route vers les Etats-Unis, à 9 milles des frontières. Construction en bois. 20 chambres. Permis bière et vin. Bon quota. Bonne clientèle. S'adresser à Joseph-A. Dupuis prop., Henryville, Qué., Tél. 10-r-13. 9-16-23m

A VENDRE: trois propriétés comprenant en tout cinq logements, situés rue des Cascades; un logement de 8 pièces sera libre pour le 1er mai. S'adresser, le soir, entre 6 et 8 heures, au no 674, rue Sainte-Marie, Saint-Hyacinthe. 9m

A VENDRE: maison en bois, 4 logements, dans le centre de la ville. 1 logement de 4 pièces libre immédiatement S'adresser au no 1130, rue Calixa-Lavallée, Saint-Hyacinthe. 23m

A LOUER: 2 chambres et 1 appartement de 2 pièces. S'adresser au no 68, rue Saint-Pierre, La Providence, Tél. 1188-m. 1f

A VENDRE: moteur **New-Milwaukee**, 5 forces, presque neuf, avec scie-ronde à bois. S'adresser à M. Philippe-A. Desrosiers, Saint-Aimé, Co Richelieu. 1f

ON DEMANDE un appartement de 2 ou 3 pièces meublé. S'adresser à Mme Yurki, 752, rue des Cascades Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: très belle ferme située à Saint-Aimé. A vendre ou à échanger pour maison à logement en ville. Conditions faciles. S'adresser ou no 484, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

A LOUER: chambre meublée, disponible immédiatement. S'adresser au no 45, rue Saint-Michel, La Providence.

A VENDRE: manteau en gabardine, contre la pluie, pour jeune fille; grandeur 12-16 ans. S'adresser au no 16, rue Saint-Augustin, La Providence. 1f

A VENDRE: radio complet à batteries, $40., ou à échanger pour radio électrique S'adresser au no 352, rue Mondor, Saint-Hyacinthe, Tél. 1370. 1f

A VENDRE: linge, costume-tailleur, en très bon état; imperméable, et robes.. S'adresser au no 1465, rue Morison, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: un radio portatif, ainsi qu'un tricycle pour enfant. S'adresser au no 91, rue Brunette, Saint-Joseph-sur-Yamaska, Tél. 982.

A VENDRE: poêle à bois et à charbon, 6 grands ronds, avec **water-front.** S'adresser au no 1360 de la Bruère, Saint-Hyacinthe. 1f

A VENDRE: costume tailleur, gris, grandeur 16 ans. S'adresser à Mme Edmond Fortin, 505, rue de la Concorde, apt 2, S.-Hyacinthe.

A VENDRE: magnifique parure de cou, composée de six écureuils gris. Prix modique. S'adresser au **Courrier.** 1f

A VENDRE: 1 machine à coudre électrique, Singer; 1 radio cabinet **Sparton;** 1 bureau garde-robes; 1 table de salon. S'adresser au no 3, rue Brodeur, La Providence.

A VENDRE: ménage comprenant, 1 ameublement de salle à manger, 6 morceaux, $45.; une fournaise Bélanger, avec plaque de parquet et tôle pour arrière, six feuilles de tuyau, le tout $20.; chesterfield, 3 morceaux, rouge vin, tapis, 6.9 x 9, le tout en très bon état, $75., etc. S'adresser à M. Octave Côté, 4e maison de la gare, à Sainte-Rosalie.

A VENDRE: phonographe **Victor,** avec cabinet, ainsi que 15 disques. S'adresser au no 1690, rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: ameublement de chambre, neuf, 3 morceaux; cause déménagement. S'adresser au no 460, rue de l'Hôtel-Dieu, au 2e étage, le soir, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: radio cabinet Sparton, 8 lampes, ondes longues et courtes; jolie cage à serin; manteaux de printemps, 12 et 14 ans; gilets et robes, 12 et 14 ans; rainettes en caoutchouc pour dames, 4½; bottines brunes et blanches pour bébé, pointure 3; chevaux berçants pour bébé. S'adresser au no 52, rue Saint-Pierre, Saint-Joseph, ou appelez, après 5 heures 30 du soir, au no 472-j. 1f

BUREAU: Comptable-vérificateur désirerait partager bureau avec homme de profession ou autre. Paierait sa part du loyer. N'occuperait pas de façon constante. S'adresser au **Courrier.** jno

COMMIS DEMANDEE: commis d'expérience demandée pour magasin de marchandises à la verge. Pour renseignements, s'adresser au Bureau Sélectif National de Saint-Hyacinthe. (Réf. 465-3423) 1f

LOGEMENT DEMANDE: récompense promise à qui trouvera un logement de 4 ou 5 pièces. S'adresser au no 2210, rue Bourdages, S.-Hyacinthe.

DESIRE ACHETER moulin à laver, à moteur. S'adresser à M. Laurent Gaudette, Saint-Damase 1f

A LOUER: grande chambre meublée, studio, usage du téléphone. Pour une ou deux jeunes filles distinguées. S'adresser à Mlle Théberge, 1010, rue Hôtel-de-Ville, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: camion **Ford** avec dompeuse, équipement complet, en parfait état, avec licence 1945 et permis. S'adresser le soir, à 1565, rue Saint-Antoine, chambre 12, Tél. 1362, Saint-Hyacinthe.

PERDU: un missel, entre l'église Notre-Dame-du-Rosaire, rue des Cascades, jusqu'à Saint-Joseph-sur-Yamaska. Récompense promise à qui le rapportera à l'Hôpital Saint-Charles, Saint-Hyacinthe.

A LOUER: chambres meublées entrée privée, usage chambre de bain. S'adresser au no 648, de la Concorde, Tél. 469, S.-Hyacinthe.

A VENDRE: un fer à repasser électrique, en bon état. S'adresser au no 2436, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe.

ELEVEURS DE LAPINS: recevez-vous le bulletin mensuel "L'Amateur de Lapins", seul magazine cunicole français d'Amérique. Cinquante sous par année vous renseignent tous les mois, sur cet élevage du jour. L'AMATEUR DE LAPINS, 575, rue Saint-Louis, Joliette, Qué.

Corsetière
SPIRELLA
MME ARMAND RUEL
2365, rue Moreau. Tél. 301-w
Saint-Hyacinthe 23m

"Nous sommes divisés parce que nous avons hérité des qualifications de rouges et de bleus... Cessons nos luttes fratricides, unissons-nous!"
Honoré MERCIER

93e ANNEE. No 3

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

NOS INSTITUTIONS – NOTRE LANGUE – NOS LOIS

Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques, parce que nous avions les mains nettes et que nous entendons les garder nettes.
Maurice DUPLESSIS

VENDREDI, 9 MARS 1945

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Rédacteur en chef Harry Bernard

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 645-655 ave Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT

Canada, $2.00 Etats-Unis, $2.50

VENDREDI, 9 MARS 1945

M. Cyrille Dumaine et son infâme machination

Le député de Bagot se couvre de ridicule à l'Assemblée législative.—Il veut défendre M. King d'avoir imposé la conscription, quand M. Godbout jurait de le combattre.— Et M. Godbout approuve benoîtement. — Comment l'on se moque des électeurs.

Il s'est passé à l'Assemblée législative de Québec des choses assez extraordinaires, même cocasses, en marge du débat provoqué par M. René Chaloult, sur la conscription. Un certain nombre de libéraux, dont M. Cyrille Dumaine, député de Bagot, manoeuvrèrent comme des gens qui ne savent sur quel pied danser, et finalement se couvrirent d'un beau ridicule. La motion Chaloult invitait ministres et députés à protester contre l'imposition de la conscription au Canada, pour service outre-mer, et ajoutait que tous devaient regretter, de la part de M. King, premier ministre du pays, le reniement de ses engagements les plus sacrés. On sait que l'immense majorité de la Chambre approuva la motion, quand se prit le vote: 67 députés votèrent pour, et 5 contre. Ces cinq étaient MM. Mathewson (Notre-Dame-de-Grâces) ; O'Connor (Huntingdon) ; Thomas Guerin (Sainte-Anne) ; Kirkland (Jacques-Cartier), et David Côté, député de la C.C.F., (Rouyn-Noranda). M. Dumaine lui-même ne vota point, s'étant arrangé pour être absent de la Chambre. Antérieurement, M. Dumaine avait proposé un amendement à la motion, suggérant que certains mots en fussent biffés et remplacés par les suivants: "une infâme machination aît forcé M. Mackenzie King à abandonner le volontariat." Et qu'il fût ensuite ajouté: "Que cette Chambre demande instamment au gouvernement fédéral de retourner au système du volontariat, qui est le seul moyen de gagner la guerre et de sauvegarder l'unité nationale." On voit tout de suite de quoi il retourne. L'amendement Dumaine fut proprement mis de côté, comme il se devait.

* * *

Qu'on se rappelle ici la fameuse déclaration de M. Adélard Godbout, du temps qu'il ambitionnait de prendre le pouvoir à Québec, en 1939. Cela se passait en octobre, peu après l'annonce d'élections générales dans la province. "Comme chef du parti libéral de la province de Québec, dit alors M. Godbout, et je suis sûr d'exprimer le sentiment de tous vos ministres canadiens-français dans le cabinet fédéral, je vous affirme, avec toute la force dont je suis capable, que le gouvernement d'Ottawa ne décrètera jamais la conscription militaire tant que vous laisserez la politique libérale diriger vos destinées. Et si mes paroles ne sont pas assez vigoureuses, si vous pensez qu'elles sont peut-être dictées par les circonstances, je m'engage sur l'honneur, en pesant chacun de ces mots, à quitter mon parti et même à le combattre si un seul Canadien français, d'ici la fin des hostilités en Europe, est mobilisé contre son gré sous un régime libéral ou même un régime provisoire auquel participeraient nos ministres actuels dans le cabinet de M. King." Que voit-on aujourd'hui? M. King imposa la conscription pour service outre-mer, avec l'assentiment des ministres canadiens-français de son cabinet, et M. Godbout n'a pas encore quitté son parti. Il n'est pas non plus en campagne contre M. King ou le parti libéral. Et l'un de ses plus fidèles partisans, M. Dumaine, appuyé d'ailleurs de tous les libéraux en Chambre, propose qu'on excuse M. King, en marge de son attitude soudainement conscriptionniste. Il ne s'agit plus de le combattre, selon la promesse de M. Godbout, mais de le défendre, et ce en pleine Assemblée législative. Une fois de plus, nos politiciens libéraux viennent d'indiquer jusqu'à quel point ils se moquent de la population de la province.

* * *

Quand M. Dumaine parle d'infâme machination contre M. King, pour l'obliger à abandonner sa politique de volontariat et imposer la conscription, que veut-il dire au juste? Que le député de Bagot s'explique donc. Sous-entend-il que M. King n'est pas maître chez lui, et que ses propres ministres ne pensent pas comme lui sur la question de la conscription? Si tel est le cas, il n'a qu'à démissionner et céder la place à un autre. Le malheur, c'est que les libéraux de tout le pays, M. King en tête, et M. Godbout en tête dans la province de Québec, se firent un tremplin de la conscription pour fins électorales, pendant un quart de siècle. De fait, la loi de conscription, ou de mobilisation,—qu'on l'appelle comme on voudra,—existait dans les Statuts du pays, susceptible d'application en cas de guerre. M. King n'avait qu'à dire nettement s'il entendait l'appliquer ou non, advenant un conflit où la Grande-Bretagne serait mêlée. Il le pouvait, puisqu'il disposait aux Communes d'une majorité de quelque 150 voix. Or, il a hésité et tergiversé de la façon que l'on sait, depuis vingt-cinq ans, il n'a jamais voulu prendre une attitude définie sur la conscription, il a exploité au contraire celle-ci comme épouvantail, comme argument électoral, comme atout suprême, pour se maintenir au pouvoir. Et il s'est maintenu au pouvoir, en déclamant contre la conscription. Dans notre province, M. Godbout et ses pareils n'agirent pas autrement. M. King renia plus tard le passé, et nos libéraux tiennent aujourd'hui à le défendre, MM. Godbout et Dumaine au premier rang. Ils le défendent, après la promesse de M. Godbout de le combattre énergiquement. M. Godbout n'est pas sérieux, M. Dumaine non plus. Relégués à Québec dans l'opposition, ils devront y rester longtemps.

Harry BERNARD

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

DRAINAGE DES TERRES

La population du Québec ne félicitera jamais assez l'hon. Laurent Barré, député de Rouville à l'Assemblée législative et ministre de l'Agriculture, de l'attitude qu'il vient de prendre en Chambre sur la question si importante du drainage des terres de la province. M. Barré a obtenu de la Législature l'autorisation de consacrer un million de dollars à ce drainage. C'est beaucoup et c'est peu, mais c'est un commencement. Au témoignage de M. Godbout lui-même, chef de l'Opposition, nos terres ont besoin de drainage dans la proportion de 75 pour cent, dans certaines régions, et dans la proportion de 100 pour cent, dans d'autres. Le million approprié ne suffira évidemment pas à toutes les terres à drainer, mais rien n'empêche le gouvernement de mettre chaque année de nouveaux crédits à la disposition du ministère de l'Agriculture, pour fins de drainage. L'opinion exprimée par M. Godbout, sur la nécessité du drainage, s'avère extrêmement précieuse. M. Godbout est agronome, il fut à plusieurs reprises ministre de l'Agriculture, il sait donc ce qu'il dit. Mais sa déclaration comporte aussi une admission, quant à l'incurie des libéraux dans le passé. Si le drainage s'impose aujourd'hui comme le prétend M. Godbout, dans une proportion de 75 et 100 pour cent des terres en culture, cela n'indique point que les gouvernements libéraux qui se succédèrent à Québec, pendant le dernier demi-siècle, se soucièrent particulièrement de cet aspect de l'agriculture. En s'occupant efficacement de drainage, le gouvernement de l'Union nationale veut, et avec raison, parer à une des nombreuses omissions des gouvernements libéraux de jadis.

L'ELECTRICITE A LA CAMPAGNE

Un autre projet de l'Union nationale, soumis ces jours derniers, a trait à l'électrification rurale. Il vise à permettre l'usage journalier de l'électricité à la campagne, dans tous les endroits où il sera humainement possible de conduire le précieux fluide. Depuis assez longtemps, le gouvernement s'occupe de mettre l'électricité à la disposition des cultivateurs, en obligeant les compagnies privées d'électricité à étendre leurs services aux campagnes voisines des villes. Il fait aujourd'hui un pas de plus, proposant la formation d'un Office de l'électrification rurale, lequel pourvoiera à celle-ci par l'entremise de coopératives de production, de transmission, de distribution et de vente d'électricité. Le projet est d'ampleur et sérieux, puisque le gouvernement se propose de dépenser, pour le mener à bonne fin, une somme globale pouvant atteindre le chiffre de $12.-000.000. L'Office aura son siège social à Québec et il possèdera des pouvoirs fort étendus. Il pourra, entre autres choses, avancer si nécessaire de l'argent aux coopératives et aux cultivateurs, pour l'installation de l'électricité sur leurs fermes, maisons d'habitation et bâtiments. L'idée intéresse particulièrement la région de Saint-Hyacinthe, puisque c'est à Saint-Jean-Baptiste de Rouville, à une quinzaine de milles de notre ville, que fut fondée la première coopérative d'électricité de la province. Une autre est en voie d'organisation à Saint-Denis-sur-Richelieu, et l'on nous apprend qu'une troisième existe à Saint-Valérien de Shefford. Décidément, la classe agricole est fort bien traitée par le gouvernement Duplessis, qui reconnaît ses besoins et entend ne pas l'ignorer, comme autrefois les gouvernements libéraux.

CENTRALISATION DES SERVICES

Un troisième projet, dû celui-ci à l'hon. Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics, vise partout à la centralisation des services provinciaux, dans un même endroit. Aussitôt que les restrictions dues à l'état de guerre seront levées, M. Lorrain voudrait que l'on réunît sous un même toît, dans chacune des villes de la province, les divers bureaux des services provinciaux. Il faudra pour cela construire de nombreux édifices, mais le ministre croit avec raison qu'il en résulterait une économie, tout en permettant une plus grande efficacité des services en cause. M. Lorrain a révélé que le gouvernement paye en loyers dans les villes de la province, pour 225 locaux, la somme presque incroyable de $236.000. Dès que les circonstances le permettront, M. Lorrain voudrait acheter ou faire construire dans chaque ville un édifice qui réunirait les services provinciaux. Ce que le gouvernement verse annuellement en loyers, a-t-il ajouté, suffirait amplement à payer l'intérêt sur le fonds d'amortissement des immeubles. L'idée a sûrement du bon et permettrait, en marge des avantages déjà soulignés, d'éliminer une fois pour toutes ce patronage qui oblige les services provinciaux à changer de locaux, à chaque nouveau régime à Québec. Ce qui se produisit à Saint-Hyacinthe dans le passé se répète dans toutes les villes de la province, grandes et petites, à chaque élection. Quand le gouvernement sera chez lui, il ne déménagera plus, quels que soient les appétits de ces propriétaires qui n'envisagent la politique qu'en fonction de leur portefeuille.

H. B.

L'INFORMATION POLITIQUE

À OTTAWA

M. King avait peut-être une arrière-pensée en convoquant une autre session avant le vote

Il pourrait songer à prendre l'adversaire à l'improviste, au cours de la session de mars. — Il est peu probable que le scrutin ait lieu avant juillet ou août. — M. King voudrait faire oublier, autant que possible, son administration de guerre.

Ottawa, 7, D.N.C.

La session spéciale de guerre qui se réunira à Ottawa le 19 du mois, devra nécessairement être prorogée avant le 17 avril, date de l'expiration du mandat parlementaire. C'est ainsi que pour la première fois dans nos annales parlementaires, le parlement aura été en session jusqu'à la toute dernière minute de son mandat.

A la rigueur le premier ministre pouvait se dispenser de rappeler à Ottawa la députation pour faire voter son budget de guerre. Il eut été tout à fait dans l'ordre de se contenter des mandats spéciaux du gouverneur général. M. King a préféré tenir une session spéciale de trois semaines environ.

Puisqu'il est entendu que le gouvernement ne demandera pas un prolongement de son mandat — à moins qu'à la toute dernière minute M. King change encore d'avis — nous devons nous attendre à un appel au peuple au cours de l'été.

Le premier ministre a posé ses conditions. Il ne faudra pas que l'attention publique soit distraite par une campagne électorale pendant le prochain Emprunt de Victoire et les ministres devront être libérés de tout souci électoral pendant la conférence de San Francisco, que l'on peut considérée comme la premier pas vers la signature du traité de paix.

Dans sa déclaration à la radio, M. King a tenu à insister d'une façon toute particulière sur cette conférence à laquelle il paraît tenir que le peuple donne une signification de première importance. Il est manifeste que le gouvernement s'empare tous les moyens à sa disposition à diriger les regards de la population sur l'avenir afin qu'elle oublie de plus en plus les jours difficile de la période de guerre.

Les commentaires que M. King a faits sur cette conférence de San Francisco laissent prévoir qu'au cours de la brève session que l'on tiendra bientôt à Ottawa on s'appliquera à parler surtout de nos projets d'après-guerre. Ce sera en quelques sorte une session préélectorale.

Ce fut, dans le passé, l'habilité, et surtout la bonne fortune du chef libéral, d'entraîner son adversaire sur le terrain où ses chances de succès lui paraissaient les meilleures.

En 1926, il avait été défait en chambre à la suite de l'enquête des douanes; le gouverneur général lui avait refusé la dissolution qu'il a accordé quelques jours après à l'hon. M. Meighen. M. King eut l'incontestable habilité de provoquer son adversaire à engager la lutte sur la fameuse question constitutionnnelle. Il prétendait que le gouverneur général, en lui refusant la dissolution, avait suivi les dictées de Londres. Il a fait une tournée dans tout le pays en affirmant que Downing Street ne dominerait pas le parlement canadien. Au cours de la campagne les scandales révélés à l'enquête des Douanes ont été rejetés dans l'ombre et M. King remporta une étonnante victoire électorale.

Le premier ministre, plus que tout autre, se rend bien compte que son administration de guerre lui a fait perdre l'appui solide de Québec, que l'agitation de la CC.F. risque fort de lui faire perdre un grand nombre de sièges en Ontario et surtout dans l'ouest. On ne peut nier que si le parti libéral devait demander à la population de lui faire confiance uniquement parce que pendant les cinq ans de guerre, il a suivi une politique qui, à son avis, était la meilleure, il est certain que la grande majorité des électeurs lui refuserait son appui.

Et c'est précisément parce que M. King le comprend qu'il manoeuvre dans une autre direction. On aura remarqué qu'il s'est empressé d'adopter plusieurs mesures d'après-guerre et a même pris soin que certaines d'entre elles soient déjà mises en vigueur. C'est ainsi, par exemple, qu'il a fait en sorte que la loi des allocations familiales soit non seulement adoptée mais qu'encore les allocutions soient payées dès le mois de juillet prochain.

Nous serions grandement étonné que le gouvernement fît des élections avant que ces allocations fussent versées pour une première fois. Aussi il ne faudra s'étonner que dans leur cabale les propagandistes libéraux chuchotent un peu partout qu'advenant un changement de gouvernement il y aurait risque que ces allocations soient suspendues.

On comprend aisément que M. King a tout à gagner à attendre. Et cela pour plusieurs évidentes raisons. Le parti de la C.C.F. voit son étoile pâlir. Il vient tout justement de subir un échec assez retentissant dans Grey-Nord De plus l'enthousiasme des partisans du nouveau mouvement politique se refroidi. En Ontario comme en Saskatchewan des désaccords inquiétant sont survenus dans les rangs de la députation provinciale de ce parti. Tout cela n'est pas de nature à favoriser ce parti au moment où la lutte doit s'engager.

On aura aussi remarqué que M. King n'a pas été très explicite au sujet de la date probable des élections. De nouveau il a répété qu'il ne tenait pas à faire des élections pendant la guerre. Il a même exprimé l'espoir que le conflit se terminer assez tôt pour lui permettre de faire appel au peuple en temps de paix. A ce sujet, les événements peuvent répondre à son désir.

Il reste toujours possible que le vote ait lieu après la cessation des hostilités. Le mandat parlementaire expire dans deux mois environ, c'est-à-dire le 17 avril. Mais le gouvernement n'est pas tenu de faire émettre immédiatement les brefs des élections.

Il est d'usage que les brefs soient émis avant même la dissolution ou en même temps. En 1926, le parlement fut dissous le 2 juillet, mais les brefs n'ont été émis que le 20 suivant et la votation fixer au 14 septembre soit environ deux mois et demi après la dissolution. Depuis une quarantaine d'années les élections ont été habituellement tenues

(suite en 6e page)

À QUÉBEC

Un vote unanime de la Chambre contre M. King, sur la question de redistribution électorale

Le parlement donne un vote de 80 à 0 pour exiger le redressement d'une injustice du gouvernement King. — La province aura son poste de radiodiffusion. — Loi favorisant l'électrification rurale par l'entremise des coopératives d'électricité. — La session marche rondement.

Québec, 8, D.N.C.

La session de Québec, sous l'habile direction de M. Maurice Duplessis, premier ministre, marche très activement et très rapidement. Nous n'avons pas été habitués, à Québec, à voir procéder si diligemment. L'ancien premier ministre, M. Adélard Godbout, avait déjà promis la tenue de sessions de six semaines. Mais il n'avait pas tenu promesse.

Contrairement aux années passées, les projets de loi, les bills et la législation sont prêts. Et les députés, même s'ils perdent un peu de temps en discussion, ne pourront certes se plaindre du fait que les lois ne leur ont pas été à temps fournies pour étude et adoption. Et M. Duplessis mérite de chaudes félicitations pour avoir établi cet ordre nouveau sur la colline parlementaire.

Le premier ministre a présenté plusieurs projets de loi fort importants. Pour le moment, ceux qui font le plus parler, sont celui de créer une Radio-Québec et celui de permettre la création de coopératives d'électricité, pour fins d'électrification rurale.

M. Duplessis avait bel et bien promis que Québec aurait sa propre radio. Et il tient parole. M. Duplessis se souvient et le peuple aussi se souvient qu'en 1939, Ottawa n'a pas voulu que les assemblées politiques, alors que des élections générales provinciales étaient déclanchées, fussent radiodiffusées. Cette manoeuvre était dirigée directement contre M. Duplessis. Et ce n'est pas tout. M. Duplessis s'il voulait prononcer une causerie à la radio, devait soumettre son texte à M. Lapointe.

Ce jeu va prendre fin. C'est là une autre grande victoire du premier ministre actuel, en faveur de l'autonomie provinciale.

Par sa loi, le gouvernement de la province pourra exproprier ou autrement acquérir le postes de radio qu'il lui plaira, sauf probablement et évidemment ceux de Radio-Canada. Le gouvernement pourra ainsi avoir sa propre chaine de postes. Et il lui sera permis de s'en servir à bon escient. Les gens n'auront pas à passer à tous moments par les fourches caudines d'Ottawa.

L'hon. M. Duplessis vient de faire connaître une autre loi qui sera fort bien vue des cultivateurs. On sait que M. Duplessis n'a jamais oublié les cultivateurs. En 1936, en arrivant au pouvoir, le premier acte qu'il posa fut pour la classe agricole. Il accordait aux agriculteurs un prêt agricole provincial, depuis si longtemps réclamé, et que les libéraux leur refusaient toujours.

M. Duplessis propose aujourd'hui une loi pour favoriser l'électrification dans nos campagnes, par l'entremise de coopératives d'électricité. Nous aurons alors "L'Office de l'électrification rurale". Cet office se composera de trois membres, dont un représentant de la classe agricole. Cet Office devra favoriser l'expansion et le progrès de l'électrification rurale. Et le montant que l'Office sera autorisé à dépenser, du moins pour les débuts, sera de $12 millions de dollars.

Il existe une tactique, de la part de l'Opposition libérale, pour empêcher la discussion des projets de loi. Et ceci revient assez souvent lors de l'étude des projets de loi du gouvernement. Evidemment, les libéraux étaient sous l'impression que les députés du Bloc voteraient plus souvent qu'ils ne le font avec eux. Mais lorsqu'ils s'aperçoivent même s'il s'agit de questions de détails, que les députés du Bloc et M. René Chaloult vont voter avec eux, les libéraux, c'est alors que commence tout un barrage.

M. René Chaloult a servi un fameux plat à M. Godbout, avec son discours sur la conscription, ou plutôt contre la conscription. Il l'a accusé d'avoir été trop mou vis-à-vis de M. King et que c'est là l'une des raisons pour lesquelles M. King a trahi la province de Québec. Par contre, M. Chaloult a fait un bel éloge de l'hon. M. Duplessis, pour la conduite qu'il a tenue sur cette conscription.

Il y eut, mercredi après-midi, de cette semaine, la discussion de la motion Chaloult, pour protester contre l'amendement à la constitution qui a été faite, en 1943, par M. King, aux fins de ne pas procéder avant la fin de la guerre à la redistribution des comtés fédéraux. M. Chaloult déclara que cet amendement à l'acte confédératif constituait "un noir dessein contre a province de Québec".

L'hon. Maurice Duplessis, prenant part à la discussion sur cette motion, déclara entre autres choses: "Ma motion est claire et précise. La Confédération n'a pas été créée pour assimiler les provinces, mais bien plutôt pour les renforcir."

"L'amendement apporté à notre constitution en 1943 par M. King, qu'on le veuille ou non, a été dirigée contre Québec. C'était un acheminement vers l'extinction des droits de notre province. Il n'est pas juste d'aller se battre ailleurs pour faire valoir les droits parlementaires, si l'on sacrifie les droits parlementaires au Canada.

"Et ici, c'est le temps de dire que le Parlement de Londres, en acceptant l'amendement du gouvernement d'Ottawa, n'a pas fait son devoir. Londres aurait fait mieux, au préalable, de s'informer aux fins de savoir si les provinces avaient été consultées à ce sujet. Londres n'a pas le droit de changer le pacte confédératif."

La motion Chaloult fut adoptée par le vote de 82 à 0. Et c'est M. Duplessis lui-même qui n'a pas craint de demander que le vote soit pris, afin que chacun ait le courage de se prononcer. Et le vote pris, M. Duplessis a donné instructions au greffier de l'Assemblée législative, Me Antoine Lemieux, de faire tenir sans plus tarder à M. King la motion Chaloult et le vote pris sur cette motion.

Billet du jeudi

Léon Bloy

Depuis longtemps déjà, Léon Bloy est connu au pays, admiré et imité, à cause de sa violence et de ses outrances, plutôt que de son farouche catholicisme. A Montréal, on réédite de lui *Le Désespéré*, après *La Femme pauvre* (1). Deux romans amers, inspirés l'un et l'autre de la vie triste de l'auteur. A côté de qualités remarquables, Bloy possède d'immenses défauts. De tempérament violent, il reste violent dans ses oeuvres. On ne saurait le donner comme modèle de sang-froid et de pondération. Il eut d'ailleurs comme maître et comme guide Barbey d'Aurevilly, qui n'avait lui non plus rien d'un conformiste ni d'un douceâtre. Quand Bloy débuta à Paris dans les lettres, Barbey, critique arrivé, se montra extrêmement sévère pour lui, mais lui donna des leçons qui portèrent fruit. Bloy l'écouta et l'endura, avec une patience qu'on ne lui aurait pas crue, soutenue d'ailleurs par une sincère amitié. Il suivit les conseils de l'aîné. Peu à peu, il se forgea son style particulier, solide et d'un éclat rutilant. *Le Désespéré* dit les déboires et désillusions que lui apporta son métier d'écrivain, et contient des portraits-charges de nombreux confrères, d'une cruauté inouïe La plupart des gens exécutés n'existent plus aujourd'hui, et l'effet général s'en trouve fort atténué. Moins outrancier, le roman de *La Femme pauvre* raconte le rachat d'une âme. Deux livres puissants et qui resteront, écrivait en 1925 Jean Morienval, "le témoignage ardent d'une grande âme, contrariée par les petitesses ambiantes."

* * *

Sa vie durant, Bloy fut oublié, ignoré, méprisé. Parce qu'on le craignait, et qu'il ne faisait pas bon rompre des lances avec lui, on organisa autour de son nom le silence. Il en souffrait, mais d'autre part s'arrangeait pour déplaire invariablement à tous, même aux gens capables de lui rendre service. Il fut toujours très pauvre, au point qu'il devait parfois tendre la main aux plus fortunés que lui. Il ne se croyait pas pour cela tenu de courtiser et flagorner ceux qui lui venaient en aide. Aussi l'appela-t-on le mendiant ingrat, mot dont il enveloppa sa misère comme d'un manteau de gloire. Lui-même, il s'appelait encore le pèlerin de l'absolu et le pèlerin du Saint-Tombeau. Bloy était catholique, mais d'une façon complète, intransigeante, et prêt à tous les renoncements pour la foi. Il avait été élevé par une mère très chrétienne et son contact avec d'Aurevilly, qu'il admirait aveuglément, le jeta davantage encore vers la piété et le prosélytisme. Il se croyait une mission: celle de dénoncer l'iniquité du monde où il vivait. Il disait: "Je n'ai pas eu de succès auprès des catholiques, parce que je n'étais pas un converti." Pendant quarante ans, il écrivit trente volumes. Il retirait de chacun un millier de francs, ses tirages ne dépassant jamais 2.000 exemplaires, en un temps où un livre se payait que 50 centimes à son auteur, ou environ dix sous. Des admirateurs lui adressaient de temps à autre de petites sommes, pour ajouter à ses ressources. Vers la fin de sa vie, son ami Pierre Termier vit à lui assurer un revenu plus régulier, et ses dernières années furent les moins pénibles.

* * *

Léon Bloy naquit à Périgueux le 11 juillet 1846, fils d'un père libre-penseur et d'une mère profondément chrétienne. Dès le collège, il manifeste son horreur et son mépris des contacts sociaux. Il se bat à tout propos avec ses camarades, revient à la maison couvert de sang. A dix-huit ans, il veut être peintre, étudie même à Paris avec Pils. Cela ne dure pas longtemps. Il rencontre à cette époque Barbey, lui soumet un article, et c'est là le commencement d'une amitié qui durera jusqu'à la mort du critique. A la guerre de 1870, il s'engage dans le corps franc de Cathelineau, fait la campagne et tire de ses souvenirs ce chef-d'oeuvre: *Sueur de Sang*. Il écrit dans les journaux des articles remarqués, qu'il réunit plus tard en volumes. La violence lui réussit et il devient pamphlétaire. Il mêle le pamphlet au roman, et c'est *Le Désespéré*. Entre temps, il s'attaque aux grands, aux arrivés, à tous ces chrétiens qui vivent si peu chrétiennement, esclaves de l'argent et des honneurs Il frappe durement, il frappe haut, et ceux dont il se fait des ennemis ne lui pardonnent pas. On le déteste en certains milieux et l'on voit à l'affamer. Il devient si pauvre qu'il doit mendier. En 1890, il épouse l'une des filles du poète danois Christian Molbech, connue au cours de son premier voyage au Danemark. Sa femme sait le comprendre et l'admirer, partager ses souffrances, lui être toujours un sûr appui. Dans les sept volumes de son *Journal*, qui lui vaudra plus de célébrité que ses autres ouvrages, il raconte par le menu ses tribulations. Léon Bloy mourut en 1917, le 3 novembre, dans une maison de Bourg-la-Reine habitée antérieurement par Charles Péguy.

L'Illettré

(1) Editions Beauchemin.

(reproduction interdite)

NOUVELLES DE LA RÉGION

L'oeuvre des Terrains de Jeux de S.-H.

Une lettre de M. F.-G. Ouellette, président de la Commission Scolaire Girouard.

L'Oeuvre des Terrains de Jeux de Saint-Hyacinthe débute à peine et déjà elle conquiert le suffrage de nos institutions. Parmi les plus intéressées, nos Commissions Scolaires ont immédiatement compris l'utilité d'une telle entreprise.

Il nous fait donc plaisir de publier ci-après une appréciation de M. F.-G. Ouellette, président de la *Commission Scolaire Girouard.*

S.-Hyacinthe, ce 13 février 1945

M. Lionel Leblanc, propagandiste,
L'Oeuvre des Terrains de Jeux
de Saint-Hyacinthe.

Cher Monsieur:

Je dois féliciter les organisateurs de L'Oeuvre des Terrains de Jeux de Saint-Hyacinthe pour le magnifique travail entrepris en vue d'organiser les loisirs de la gent écolière durant les vacances.

Mes collègues de la Commission scolaire et moi-même, nous nous sommes toujours empressés d'encourager tous les bons mouvements qui se sont faits dans ce sens depuis quelques années, et nous espérons que L'Oeuvre des Terrains de Jeux de Saint-Hyacinthe sera le complément de tout ce qoi a été fait dans le passé.

Nous encourageons fortement les parents à se joindre à nous pour vous faciliter par tous les moyens à leur disposition le bon fonctionnement de cette oeuvre si bien commencée avec la distribution du lait dans nos écoles.

Je souhaite donc au nom des commissaires et au mien tout le succès que vous pouvez espérer d'une telle oeuvre.

Avec mes meilleurs sentiments, je suis,

F.-G. OUELLETTE, président,
Commission Scolaire Girouard,
Quartier no 5

—:-o-:—

Service provincial des véhicules automobiles

Comme pour l'an dernier, nous vendons pour **motocyclettes et véhicules de promenade seulement,** les carnets de la classe "AA" concernant la rationnement fédéral de l'essence pour véhicules automobiles.

Les propriétaires de ces véhicules automobiles voudront bien se procurer au bureau des postes de leur localité les formules fédérales s'y rapportant et ils devront remplir les dites formules avant de se présenter à notre bureau pour l'obtention de leur permis provincial de l'année 1945. Le prix du carnet "AA" est d'une piastre.

Quant aux autres véhicules automobiles: camions, taxis, autos de louage, véhicules de service, autobus, etc.; les propriétaires de ces véhicules voudront bien s'adresser sans tarder à M. Gustave Caron, Chalet du Parc Lafontaine, Montrél, pour obtenir une catégorie spéciale du rationnement fédéral. Pour ce faire, ils enverront une formule spéciale disponible au bureau des postes de leur localité, à l'adresse ci-dessous: M Gustave Caron, Le Chalet, Parc Lafontaine, Montréal; et ils joindront à cette formule fédérale spéciale leur permis provincial de l'année 1945.

Nous rappelons au public que nous avons à sa disposition, à notre bureau, les formules de l'année 1945 pour licences et permis provinciaux concernant les véhicules automobiles de tous genres; et qu'on est prié de remplir ces formules à domicile afin d'éviter l'encombrement et le retard du service, principalement durant les mois de mars et d'avril où il y a affluence considérable.

LIONEL LEBLANC,
Percepteur du Revenu Provincial,
District No 6,
Palais de Justice, S.-Hyacinthe.

Service provincial des véhicules automobiles

Le public est prié de noter qu'en ce qui concerne les permis qui sont vendus pour l'année 1945, les propriétaires des automobiles ne devront pas poser la plaque de l'année 1945 avant le 1er avril, car les carnets de coupons pour l'année 1945 ne seront valables qu'à partir du 1er avril 1945.

C'est pourquoi la plaque de l'année 1944 devra rester fixée au véhicule et les carnets de coupons de l'année 1944 devront être conservés.

LIONEL LEBLANC,
Percepteur du Revenu Provincial,
District No 6,
Palais de Justice, S.-Hyacinthe.

—:-o-:—

Funérailles, à Upton, du soldat Lionel Deslandes

Upton, 7, D.N.C.

Les funérailles du soldat Lionel Deslandes, décédé tragiquement à Montréal, à l'âge de 29 ans et 7 mois, la semaine dernière, eurent lieu le 4 février, à l'église paroissiale d'Upton. Le service funèbre fut chanté par un aumônier militaire, et un détachement de militaires, escortés par le sergent Perrault, de Montréal, était en tête du cortège.

Le défunt était fils de M. Alphérie Deslandes, inspecteur de beurrerie, décédé, et de Blanche Couture. Outre sa mère, il laisse cinq frères, MM. Ernest, Georges, Paul, Adori et Germain; Mmes Ernest Balthazard (Noëlla), de Sainte-Madeleine, et Hilarien Berthiaume (Bernadette), de Saint-Pie.

—:-o-:—

Les premiers de classe à Saint-Denis

Saint-Denis, 7, (Spéciale)

Ci-après les noms des premiers de classe à l'école no 6 de Saint-Denis-sur-Richelieu, dirigée par Mlle Yvonne Chaume, au cours de février:

7e année, Antoine Vigeant; 6e, Côme Lajoie, Rachel Leboeuf; 5e, Rita Vigeant, Rachel Vigeant; 4e, Jules Archambault, J.-A. Dauphinais: 3e, Rita Angers, Denis Vigeant; 2e, Henriette Geoffrion, André Benoît; 1ère, Claude Vigeant, Jean-Guy Lajoie

—:-o-:—

Mme Octave Leclerc, de Saint-Guillaume, décédée à 85 ans

S.-Guillaume, 7, (Spéciale)

Mme Octave Leclerc, de Saint-Guillaume d'Upton, est décédée récemment à Saint-Hyacinthe, à l'âge de 85 ans. Outre son époux, la défunte laisse plusieurs enfants. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Guillaume, sous la direction de la maison L.-O. Pouton. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Lucien Hébert, curé. La bannière du Tiers-Ordre était portée par MM. et Mmes Emery Fontaine et Adrien Thibault. La quête fut faite par Mmes Valmore et Oméril Viens.

—:-o-:—

Belle soirée à Saint-Thomas

Saint-Thomas, 7, (Spéciale)

Un grand Bingo aura lieu à S.-Thomas d'Aquin mardi soir, 13 mars, à 8 hres 30 La soirée est organisée par les tertiaires. 20 parties pour 25 sous. Magnifiques prix spéciaux. Prix de présence. Tirage d'une presse à jus de tomates. Vues animées à la fin de la soirée. Bienvenue à tous.



Compréhension du beau métier d'étudiant

par Madeleine Gervais

Il y a dix ans, de vagues notions de réformes des milieux flottaient dans l'air. Quelques esprits hardis soupirèrent après des changements. De France et de Belgique vinrent des nouvelles qui racontaient un réveil général de la jeunesse étudiante. Cet enthousiasme atteignit les jeunes canadiens qui résolurent de se ressaisir. Ils s'arrêtèrent pour réfléchir. Ils en vinrent aux conclusions suivantes:

"Notre vie d'étudiant est un métier, une profession, comme celle d'ingénieur et de boulanger."

"Notre métier ou notre profession a une haute valeur sociale."

"Ce que jeunesse est pays sera."

"Pas de société puissante sans étudiants laborieux."

"Nous faisons notre part comme membres de la société."

"Nous avons besoin et droit à la compréhension de ce que nous sommes et voulons être."

Vous êtes étonnés d'un pareil discours?

C'est la première fois que la jeunesse parle ainsi aux aînés, direz-vous.

Vous ajouterez peut-être, mon garçon qui a 7, 10 et même 15 ans qui jette son sac de classe après l'école pour jouer, il a un métier! Ma fille de 13, ou 15 ans, a une profession! Mon grand garçon qui me coûte cher au collège ou à l'université, il a une profession. C'est vraiment du nouveau!

Eh, oui! Cela s'explique. On considère souvent la vie étudiante comme négligeable. Certains la résument ainsi, à tort: période beaucoup trop coûteuse pour que cela rapporte.

Faisons des comparaisons. On travaille depuis près de dix ans pour construire l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal et le travail n'est pas fini. Ce sera admirable une fois terminé. On a édifié au prix d'innombrables difficultés la cinquième merveille du monde qu'est le pont de Québec. Il en coûta des millions et la vie même de certains ouvriers pour construire le chemin de fer qui réunit Vancouver à Halifax. Voilà trois admirables choses: une basilique, un pont immense, un chemin de fer qui traverse un continent.

Votre garçon, votre fille ne valent-ils pas plus qu'une basilique de pierre ou un pont d'acier. Le métier qui érige la structure de leur personnalité, qui, brique sur brique, construit l'admirable basilique d'un cerveau bien pensant! la profession qui élargit l'esprit humain dans des proportions comparables à la longueur d'un transcontinental; cette profession ou ce métier n'est-il point égal sinon supérieur à celui qui érige une basilique, suspend un pont ou déroule un chemin de fer?

Et ce métier, c'est votre enfant qui l'exerce en travaillant sur lui-même, en s'instruisant. Est-ce que vous comprenez maintenant votre bambin, votre grand garçon, votre grande fille lorsqu'ils se courbent sur leurs livres ou sur eux-mêmes? Ils ont un immense besoin de vous. Ils ont besoin d'argent et de bourses pour étudier, mais ils ont surtout un extrême besoin de compréhension.

Leur vie est une profession, un métier

Comprenez le sens de ce métier, pour lui rendre tous les égards et la compréhension auxquels il a droit...

Madeleine GERVAIS,
Ecole Ménagère,
Saint-Hyacintne

—:-o-:—

Mme Jos. Beauregard, de cette ville, est décédée à 84 ans

Mme veuve Joseph Beauregard, née Domathilde Phaneuf, de cette ville, est décédée le 4 mars, à l'âge de 84 ans. La défunte laisse trois fils, Verthume, Saint-Ours; Wilfrid, Holyoke, Mass; Joseph, Woonsocket, R.-I; quatre filles: Mmes Napoléon Sansoucy (Alma), Saint-Ours; Charles Girouard (Odina), Saint-Hyacinthe; Wilfrid Charbonneau (Léa), Saint-Jude, et Osias Phaneuf (Hermine), Saint-Hyacinthe; deux frères: MM. Adélard et Verthume Phaneuf, de S.-Bernard. Les funérailles eurent lieu .e 7, à l'église du Christ-Roi, sous la direction de la maison René-J. Mongeau. Les porteurs étaient MM. Elzéar Dupré, Wilfrid Charbonneau, Joseph Berthiaume, Léo Berthiaume, Charles Girouard et Napoléon Sansoucy.

Funérailles de Mme Paul Brouillard, de Saint-Aimé

Saint-Aimé, 7, D.N.C.

Les funérailles de Mme Paul Brouillard, née Marie Parent, de Saint-Aimé, eurent lieu le 24 février, à l'église paroissiale de l'endroit, sous la direction de la maison Joseph Poirier.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Edmour Saint-Pierre, curé, et le service funèbre chanté par M. l'abbé Jean-Paul Desparts, vicaire, assisté de MM. les abbés Edmour Saint-Pierre et N. Poirier, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. A. Ferron, Ph. Mathieu, Albéric Bibeau, Louis Bibeau, Ubald Bibeau et François Raiche. M. Joseph Mathieu conduisait le deuil.

—:-o-:—

Remerciements

M. et Mme Adrien Quintal, de cette ville, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur fillette, Marise Quintal, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

M. Albert Pinsonneault, de cette ville, remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de son épouse, Mme Albert Pinsonneault, née Annette Arpin, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

La famille Hector Bernier remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Hector Bernier, décédée le 7 février, soit par ocrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que le soit.

St-Barnabé

—M. et Mme Dollard Riendeau on eu la douleur de perdre leur jeune fils Joseph-Aimé-Denis-Julien. La cérémonie des anges a eu lieu dimanche.

—M. et Mme Gérard Saint-Jean sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils baptisé Jean-Raymond-Marcel. Par. et mar. M. et Mme Donat Saint-Jean, grands-parent de l'enfant. Porteuse Mlle Jeanne d'Arc Saint-Jean, tante de l'enfant

—Lundi dernier eut lieu à la salle paroissiale une intéressante conférence donnée aux membres des cercles de l'U.C.C.

—Une intéressante causerie fut donnée par M. J. Jetté pour organiser l'oeuvre de la Croix-Rouge dans la paroisse, M. Adélard Hamel présida l'assemblée. M. Lapierre, de Saint-Hyacinthe, accompagnait M. Jetté.

—La retraite prêchée par le R.P. Senay, s'ouvrait dimanche le 28 février pour se terminer jeudi par une cérémonie touchante, la consécration des familles au Sacré-Coeur de Jésus.

—A cette occasion M. le curé recevait à souper dimanche dernier, outre le distingué visiteur, M. l'abbé N. Poirier, les révérends frères Gabriel, Elphège et Roland, Mme Larochelle, Mlle Yvonne Laplante.

—M. J.B. Lemoine, président diocésain de l'U.C.C., a donné la semaine dernière, une conférence en vue d'établir cette union dans notre paroisse.

—M. et Mme Norbert Mathieu recevaient à une partie de cartes, ces jours derniers: M. et Mme Gaston Lalond,e Mlles Fernande et Réjeanne Mathieu, M. Jean-Paul Lemonde tous de Saint-Hyacinthe, M. et Mme I. Mathieu, de Saint-Louis, M. et Mme Josaphat Bibeau, de Saint-Aimé.

—M. Chs-M. Bonin, B. S. A., de Saint-Jean, est en vacances pour une semaine chez son père, M. Arsène Bonin. Mlle Antoinette Bonin, de Saint-Hyacinthe, y passe la fin de semaine.

—Mme Rosario Couillard est revenue d'une quinzaine à Saint-Charles, chez M. et Mme Stanislas Lussier.

—Mme G.-E. Beauchemin et sa fillette Suzanne passent quelques jours à Saint-Eustache-sur-le-lac, chez M. et Mme Edouard Beauchemin.

—Mlle Marcelle Lanoie est de retour d'une promenade à Verdun, chez M. et Mme Lusien Hébert.

—MM. Joseph et Maurice Poirier en voyage d'affaires à Montréal.

—Mlle Françoise Berthiaume a passé la fin de semaine à Saint-Hacinthe, chez des parents et amis

—M. et Mme E. Beauchemin, de Saint-Eustache-sur-le-lac étaient les invités de M. et Mme Pierre Tellier, ces jours dernies.

—Le notaire et Mme Eugène Poirier, de Montréal passent quelques jours chez M et Mme J.-B. Poirier.

St-Damase

M. et Mme Georges Beauregard sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Claudette-France. Parrain, M. Fabien Beauregard; marraine, Mlle Eva Beauregard. Porteuse, Mme Irénée Beauregard.

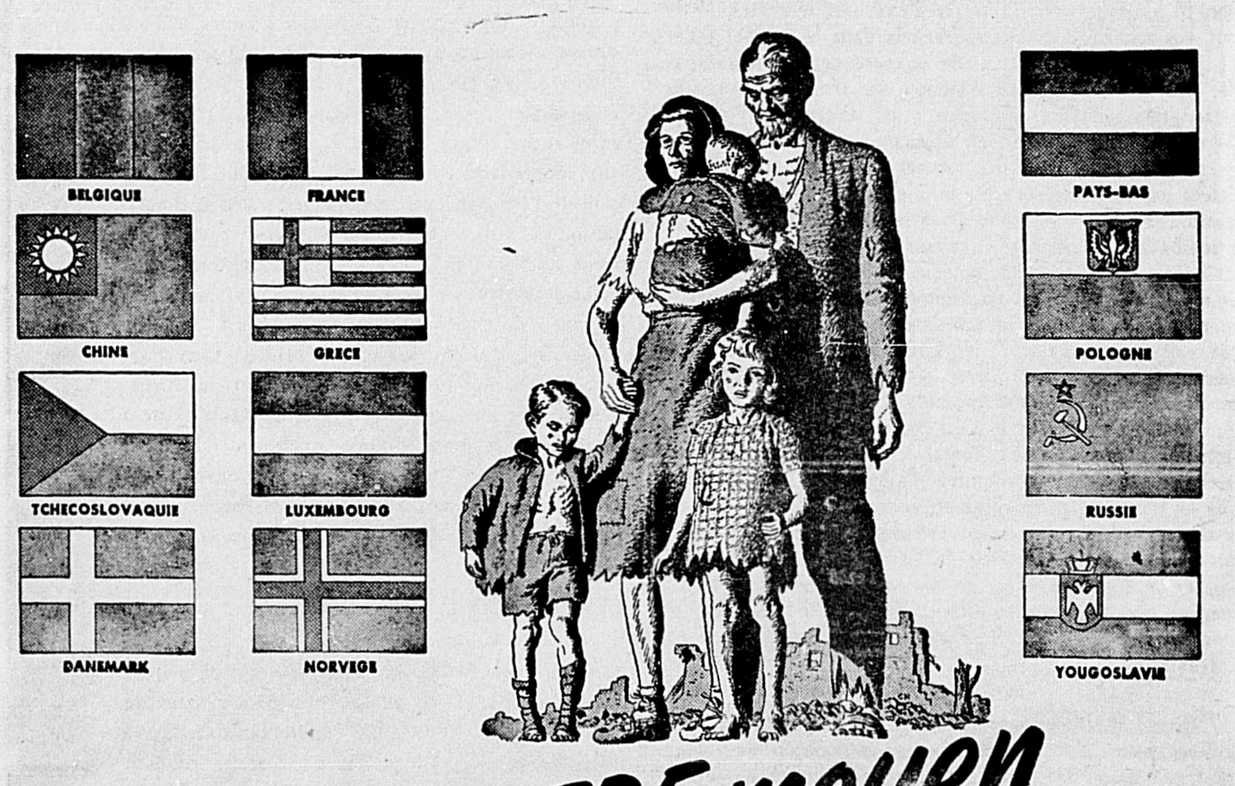
—Mlles Cécile Quintal et Annette Jodoin, de Montréal, passent la fin de semaine chez M. et Mme Rosario Jodoin,

—Mlle Céline Traversy passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Léo Traversy.

—MM. Roland Gingras et Fortunat Blanchard iront passer un mois à Toronto, pour apprendre à faire fonctionner les machines de la Coopérative de Conserves.











LES SPORTS

Consolidated élimine le Côté, 2 parties à 3, vendredi soir

Le Consolidated, avec Archambault et le gardien de buts Mathieu en vedette, ont défait le J. A. M. Côté par 3 à 2 dans la partie décisive d'une série de 2 dans 3 pour ainsi les éliminer de la course au championnat de la ligue Industrielle du président Morin. Chaque équipe était au grand complet pour cette importante rencontre. La partie fut disputée à une vive allure du commencemtnt à la fin des hostilités.

L'étoile de cette rencontre fut certes Archambault qui a compté les trois buts des vainqueurs. Le Consolidated, dirigé par Raoul Arpin, a pris l'avance d'un but dans la première période, alors qu'Archambault compta à deux reprises avant que Lavigne réussit à compter pour le Côté. Au deuxième engagement, les deux gardiens de buts, Pelletier et Mathieu, furent très brillants et personne ne put compter. Mais, à la troisième période, Guilbault, du Côté, réussit à prendre Mathieu en défaut sur un lancer de la ligne bleue pour ainsi placer les deux équipes sur un pied d'égalité. Par la suite le jeu fut partagé et ce n'est que quelques minutes avant la fin qu'Archambault, assisté de Bernard Jacques, compta le but décisif pour devenir par le fait même le héros de la partie.

Pour les vaincus, la "kid-line" formée de Leduc-Jean-Gagnon fut fort malchanceuse en manquant plusieurs buts certains. Larochelle et Delisle furent aussi très brillants.

Maintenant le Consolidated sera opposé au Payan dans une série de 3 dans 5 pour le championnat de la ligue Industrielle

Voici le sommaire de cette rencontre:

Première période

1—Consol: Archambault
2—Consol: Archambault (Desmarais)
3—Côté: Lavigne (Guilbault)
Punitions: Larochelle et Jacques.

Deuxième période

Aucun point. Aucune punition.

Troisième période

4—Côté: Guilbault
5—Consol: Archambault (Jacques)
Punition: Choquette.

Les arbitres étaient Cantin, Beauregard et O'Brien.

Le Payan gagne la première, par 9 à 6, mardi, au Stade

Le Payan, qui a fini en tête de la ligue, a défait le Consolidated dans la première joute d'une série finale de trois dans 5 pour le championnat de la ligue Industrielle, par le pointage de 9 à 6, devant plus de 500 personnes au Stade municipal.

Les vainqueurs, conduits par Bienvenue et Chagnon, ont affiché une tenue vraiment extraordinaire. Pour sa part, le rapide Bienvenue a réussi quatre francs buts en plus d'être très brillant à la défensive. Chagnon, un jeune qui promet beaucoup, a compté deux buts spectaculaires. Les autres compteurs du Payan furent Ouellette, Provost et Charron. Pour les vaincus, Archambault a compté deux buts tandis que Bernard Jacques, Bibeau et Désautels furent les autres compteurs.

Les deux gardiens de buts, Mathieu et Lafrance, furent souvent spectaculaires et firent plusieurs arrêts vraiment remarquables. Le Consolidated a quelque peu surpris le Payan en affichant une tenue plus que passable et nul doute que les "As" du Payan devront fournir tout ce qu'ils ont s'ils entendent éliminer leurs rivaux. La seconde joute sera jouée à l'aréna local, ce soir, et la partie commencera à 8 hres 45. Les arbitres seront O'Brien, Cantin et Beauregard.

La Marine bat les Canadiens par le compte de 9 à 3

L'équipe des Marins de l'Ecole des Signaleurs a facilement eu raison des "Canadiens" de Montréal, par le pointage de 9 à 3, jeudi soir dernier, devant près de 800 spectateurs.

La joute a été monotone, les Marins étant de beaucoup supérieurs à leurs adversaires. La ligne composé de Jackson-Donkin et Hyrn fut certes la meilleure en comptant 4 points. "Johnny" Jackson, a pour sa part compté deux buts tandis que Donkin compta un budget décrocha quatre assistances pour être facilement le héros des siens. Les autres compteurs des vainqueurs furent Alex et Andy Hyrn, Williams, Hurst, Campbell et Cosgrove.

Le "rouge" Williams et le gardien de buts Pickell se signalèrent à la défensive.

Pour les "Canadiens" Kavanaugh a réussi à prendre Pickell en défaut à deux reprises tandis que Rod. Lorrain compta l'autre but. Les visiteurs alignèrent trois joueurs de Saint-Hyacinthe en Loiselle, Gladu et Savary et tous trois se signalèrent.

Voici l'alignement et le sommaire de cette rencontre:

"Canadiens" de Montréal:

Buts: Gervais; Défenses: Mann, Killeron, Centre: Lorrain; Ailes: Kananaugh et Labrecque; Subst: Loiselle, Gladu, Savary, Reid, Amyot et Dempsey.

"Marins" de Saint-Hyacinthe:

Buts: Pickell; Défenses: Williams et Gamble; Centre: Jackson; Ailes: Donkin et Hyrn; Subst: Ogston, Cosgrove, Samson, Campbell, Bauer, Hurst, Hyrn Alex, Pow et Blackburn.

Les arbitres étaient Georges Gravel et O'Brien.

PREMIERE PERIODE

1—Marine: (Jackson Donkin, Hyrn)
2—Marine: Jackson
Punitions: Munn, Williams.

DEUXIEME PERIODE

3—Marine: Hyrn Alex (Donkin)
4—Marine: Williams (Ogston
5—Marine: Hurst (Ogston)
6—Marine Hyrn Alex (Donkin Hyrn)
7—Montréal: Lorrain (Kavanaugh)
Punition: Campbell.

TROISIEME PERIODE

8—Montréal: Kavanaugh (Killeron, Lorrain)
9—Marine: Campbell)Bauer)
10—Marine: Cosgrove)Donkin, Ogston)
11—Marine: Donkin (Bauer)
12—Montréal: Kavanaugh (Reid)
Punition: aucune.

Souper aux fèves à Saint-Barnabé

S.-Barnabé, 7. (Spéliale)

Le Comité des Chemins d'Hiver de Saint-Barnabé organise pour le 17 mars, à 7 heures 30 du soir, un souper aux fèves, qui sera servi à la salle paroissiale de l'endroit.

Le programme romportera aussi une comédie et chant. Les directeurs invitent le public à assister à ce souper, dont le coût sera de cinquante sous du couvert.

LISEZ LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

F. Gladu triomphe du Verdun Jr., 3 à 2, dimanche dernier

Notre jeune et très prometteur Fernand Gladu, qui s'aligne maintenant pour le Canadien Jr. de Wilfrid Cude, a certes été l'étoile de son équipe, dimanche dernier, en comptant le but qui assura la victoire aux siens, 30 secondes avant le son de la cloche. Auparavant Fernand avait préparé le jeu qui a permis à Perron d'égaliser le compte 1 minute avant la fin. Le Canadien l'a emporté sur le Verdun par le compte de 3 à 2. Bonin, qui joue également pour cette équipe, s'est aussi signalé au cours de la rencontre.

En dernière heure, on nous apprend que les Canadiens se sont assuré le droit de faire face au Royal de Lorne White dans la finale qui décidera du championnat de la ligue Junior du président Alphonse Thérien, quand ils ont battu le Verdun par 6 à 5, mardi soir au Forum pour ainsi les éliminer en deux joutes consécutives. Fernand Gladu a réussi encore un but au cours du match. La finale débutera probablement dimanche prochain et ce sera une série de 3 dans 5; elle mettra aux prises deux rivaux de toujours, les Canadiens et le Royal.

La Marine perd aux mains des Indiens, dimanche dernier

Les Indiens de Sherbrooke, de la Ligue Intermédiaire des Cantons de l'Est, revêtus de l'uniforme du camp Lord Sherbrooke, ont remporté leur dernière victoire en trois parties, cet hiver, contre les Marins de S.-Hyacinthe, au cours d'une partie d'exhibition organisée, samedi soir, à l'Aréna de l'Exposition, en faveur de la campagne de souscription de la Croix-Rouge canadienne.

Une assistance de 600 spectateurs a été témoin d'une joute intéressante et, parfois, passablement rude entre les Sherbrookois et les marins.

Dans les deux autres rencontres, les Indiens avaient d'abord subi une défaite de 6-1, à Sherbrooke, en novembre dernier, tandis que les deux clubs ont annulé par 1-1, à S.-Hyacinthe, dimanche dernier.

Un but compté par Gaston "Pop" Leroux d'un dur lancer de la ligne bleue dans la première moitié de la troisième période, a donné la victoire aux Sherbrookois.

Roger Dion a également joué une excellente partie dans les buts des locaux, alors que les marins ont envahi à maintes reprises et pour de longues périodes le territoire des Sherbrookois.

Bien que plusieurs combats de boxe aient failli éclater durant la joute, un seul a attiré des punitions majeures aux deux pugilistes alors que John Jackson, des marins, et Yvon Jolin, le seul représentant du camp de Collinsville sur l'alignement de Sherbrooke, en sont venus aux prises en arrière des buts de Dion; ce combat singulier est venu près de dégénérer en échauffourée générale lorsque les joueurs des deux clubs ont voulu séparer les combattants, mais l'arbitre Pergeau et les juges de lignes O'Brien et O'Keefe ont rapidement rétabli l'ordre.

Les Sherbrookois ont égalisé le compte à la deuxième période, alors qu'ils avaient l'avantage numérique sur leurs adversaires, Tom Williams et Ray Ogston, des marins, étant au pénitencier en même temps qu'Emile Letarte, des locaux; à la mise-au-jeu dans le territoire de S.-Hyacinthe, Gilles Dubé passa la rondelle à Harry Allen qui la logea dans les filets de Pickell.

Les deux clubs effectuèrent du jeu ouvert, à la troisième période, mais Leroux fut le seul à scorer, bien qu'Allen ait obtenu un lancer de punition lorsque Ogston l'a retenu au moment où il s'avançait seul vers les filets de Pickell; mais celui-ci bloqua son lancer assez facilement.

S.-Hyacinthe		Sherbrooke
Pickell	buts	Dion
Williams	défense	Boisvert
Ogston	"	Leroux
Andrews	centre	Dubé
Hurst	aile	Dussault
Blackburn	"	Letarte

S.-Hyacinthe, substituts: Samson, Causgrove, Campbell, Bauer, Jackson.

Sherbrooke, substituts: Allen, Lavole, Bergeron, Jolin, Ranger.

Arbitre: Larry Pergeau; juges de lignes: O'Brien et O'Keefe.

Première période

1—S Hyacinthe: Jackson (Bauer, Campbell) 6.11
Aucune Punition.

Deuxième période

2—Sherbrooke: Allen (Dubé) 7.48
Punitions: Williams, Letarte, Ogston, Samson, Ranger, Bergeron.

Troisième Période

3—Sherbrooke: Leroux (Letarte) 7.11
Punitions: Jolin, Jackson, Boisvert.

Victoire facile du S.-Hyacinthe sur le Saint-Bruno, 7 à 1

L'équipe Saint-Hyacinthe a donné une leçon de hockey au Saint-Bruno, en l'emportant facilement par le pointage de 7 à 1, dimanche dernier, à l'aréna local, devant plus de 1250 spectateurs.

La rondelle fut mise au jeu par notre député au provincial M. Ernest-J. Chartier.

La partie fut jouée à une vive allure et les brillants porte-couleurs du gérant Roland Hébert se sont montrés supérieurs grâce à leur beau jeu d'ensemble et à leur fini autour du filet ennemi.

La ligne composée de Savary-Coupal-Bédard fut la meilleure en réussissant 4 des 7 points des vainqueurs. Maurice Bédard a pour sa part compté deux buts, tandis que Savary et Coupal en ont réussi un chacun. Claude Savary a de plus décroché 3 assistances. Les autres qui réussirent à déjouer le gardien de buts Boisvert furent Villeneuve, Mario Blanchard et Pinard.. René Loiselle et Blanchard se montrèrent solides comme le roc à la défense et brisèrent nombre d'attaques ennemies tandis que le jeune Leclerc fut encore une fois très brillant dans les buts.

Pour les vaincus qui étaient privés des services de quatre de leurs meilleurs joueurs, Pénard, Saint-Jean, Grisé et le gardien de buts Boisvert furent certes les plus brillants.

Voici maintenant l'alignement et le sommaire de cette joute:

Saint-Bruno:

Buts: Boisvert; Défenses: Saint-Jean et Grisé; Centre Reid; Ailes Latour et Bleau; Subst.: Burt, Tallor, Pénard, Richard, Tremblay, Smith, Charest et Senécal.

Saint-Hyacinthe:

Buts: Leclerc; Défenses: Blanchard et Loiselle; Centre: Savary; Ailes Daid et Bédard; Subst.: Coupal, Gauthier, Paris A., Knox, Pinard, Desautels et Villeneuve.

Les arbitres étaient Beauregard, Blanchard.

PREMIERE PERIODE

1—S.-Hy: Bédard (Savary, David)
2—S.-Hy: Blanchard (Villeneuve)
3—S.-Bruno: Pénard (Saint-Jean)
4—S.-Hy.: Pinard (Villeneuve)
Punitions: Loiselle et S.-Jean.

DEUXIEME PERIODE

5—S.-Hy: Pinard (Villeneuve)
6—S.-Hy: Coupal (Savary)
Punition: Saint-Jean.

TROISIEME PERIODE

7—S.-Hy: Savary
8—S.-Hy: Bédard (Savary, Coupal)
Punition: Aucune.

Canada Radio Service est en tête de la Ligue des Jeunes

Les prochaines rencontres à la Ligue des Jeunes de la Philharmonique auront lieu: dimanche, 11 mars, Bijouterie Godbout vs Patisserie Viens; mercredi, 14, à 7 heures 30, United Stores vs Duplex Textile, et à 9 heures Cusson & Cusson vs Patisserie Viens. G. Daigle a battu son record de 435 pour 3 parties en roulant 442 United Stores a établi un nouveau record pour un match de 1823.

	J.	G.	P.	PINS	Pts
C. R. S.	24	15	9	13564	20
United Store	24	11	13	13172	17
Patisse. Viens	24	13	11	12942	16
Duplex Text.	24	12	12	13004	16
Bij. Godbout	24	10	14	12195	14
Cusson & C.	24	11	13	12663	13
CUSSON & CUSSON					
J.-P. Larocque		74	98	117	289
J.-P. Brouillette		120	91	142	353
F. Cusson		125	137	137	399
G. Richard		128	104	119	351
G. Frenière		158	121	89	368
TOTAUX		605	551	604	1760
BIJOUTERIE GODBOUT					
P.-E. Pion		98	107	109	314
W. Desmarais		98	106	85	285
R. Berthiaume		80	102	115	297
E. Després		128	111	117	357
B. Paquin		126	130	67	323
TOTAUX		531	556	493	1580
DUPLEX TEXTILE					
R Champagne		94	130	88	312
A Bousquet		111	1239	72	312
B. Millotte		180	106	124	410
A. Parenteau		90	197	134	421
L. Bérard		103	125	111	339
TOTAUX		578	687	529	1794
PATISSERIE VIENS					
R. Blier		85	121	132	338
F. Blier		98	86		184
G. Blier		110	109	95	314
A Théroux		90	119	112	321
René Blier		108	97	128	333
A. Blier				017	107
TOTAUX		491	532	574	1597
UNITED STORE					
J. Tanguay		141	102	117	360
M. Blanchette		127	92	138	357
R. Frapier		126	99	84	309
G. Saint-Roch		124	107	124	355
G. Daigle		166	139	137	442
TOTAUX		684	539	600	1823
CANADA RADIO SERVICE					
B. Caouette		99	116	127	342
J.-M. Leduc		153	154	100	407
B. Brousseau		96	81	147	324
J.-P. Héroux		109	92	123	324
R. Ledoux		139	103	144	386
TOTAUX		596	546	691	1783

M. A. Lavallée, de Saint-Aimé, décédé à l'âge de 34 ans

Saint-Aimé, 7, D.N.C.

M. Albert Lavallée, de Saint-Aimé, est décédé récemment à l'âge de 34 ans. Outre ses père et mère, M. et Mme Louis Lavallée, le défunt laisse deux frères, MM. Louis-Aimé et Léo; deux soeurs, Mme Cyriaque Bernier (Aldéa) et Mlle Rose-Emma. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Aimé, sous la direction de la maison Joseph Poirier.

Ligue commerciale de la classe A, à la salle Auger

Voici le rapport des joutes de la semaine à la Ligue Commerciale de la classe A, à la salle Auger.

J.-A. THEBERGE

Dummy		125	123	248
G. Fréchette	197	144	180	521
R. Théberge	148	112	161	421
H. Barré	134	156	131	421
E. Riendeau	129	176	121	426
	6.8	713	716	2037

HAUT-PARLEUR PERRAULT

G. Larivière		136	167	303
R. Turcotte	124	189	123	436
A. Morin	94	125	138	357
A. Houle	164	169	182	515
J. McCaffrey	102	151	152	405
	484	770	762	2016

PENMAN'S LTD

R. Dubuc	122	129	182	433
P. Gazaille	161	111	162	434
R. Ledoux	101	112	122	335
A. Bouvier	122	75	91	288
A. Lord	127	139	98	364
	633	566	655	1854

THEATRE

G. St-Amand	156	163	129	448
L. Aubry	108	102	114	324
C. Bergeron	89	140	99	328
S. Payette	121	148	151	420
O. Rousseau	118	187	145	450
	592	740	638	1970

St-Aimé

—M. et Mme Roland Cloutier sont les heureux parents d'un fils baptisé Joseph-Bernard-Denis. Par. et mar. M. Clément Cloutier Mlle Colette Cloutier, frère et soeur de l'enfant. Porteuse Mlle Yvonne Bernier, tante de l'enfant.

—Le R.F. provincial, des frères mariste, est venu en fin de semaine visiter les religieux qui dirigent l'école des garçons.

:-o-:

LISEZ LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

DEMANGEAISON ARRETEE EN UN CLIN D'OEIL OU ARGENT REMIS
Pour soulager vite la démangeaison causée par eczéma, pied d'athlète, gale, psoriasis, etc., employez la PRESCRIPTION D. D. D. liquide, médicamentée, pure, rafraîchissante. Bien graissonneuse, non tachante, soulage promptement la démangeaison vite. Ne souffrez plus. Demandez à votre pharmacien la PRESCRIPTION D. D. D.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY, LIMITED

Le Conseil d'administration a déclaré aujourd'hui les dividendes suivants:

Actions privilégiées participantes 6% cumulatifs

No. 101 Dividende trimestriel de $1.50 par action payable le 16 avril 1945 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 20 mars 1945.

Actions ordinaires sans valeur nominale

No 80, Dividende trimestriel de 20 cents par action, payable le 15 mai 1945 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 20 avril 1945.

L. C. HASKELL, F.C.I.S., Secrétaire.

Montréal, 26 janvier 1945.

SE ROULE BIEN— ABON GOÛT!
TABAC À CIGARETTES
SWEET CAPORAL

PROCLAMATION!

(Emise aux termes des Règlements touchant les logements d'urgence, arrêté en conseil C.P. 9439, du 19 décembre 1944)

AVERTISSEMENT

À TOUTES LES PERSONNES QUI PROJETTENT DE DÉMÉNAGER À

Victoria · Vancouver · New Westminster

Hamilton · Toronto · Ottawa · Hull

Afin de parer à l'état de surpeuplement, toutes les personnes qui se proposent de louer ou d'occuper un logement dans l'une quelconque de ces régions de logements d'urgence sont tenues par ordonnance de la Commission d'obtenir d'abord un permis de l'administrateur des logements d'urgence pour cette région.

L'ordonnance a pour but d'aider les personnes qui doivent demeurer dans ces régions à obtenir les logements nécessaires.

Avant de prendre les arrangements en vue de déménager dans l'un de ces districts, écrivez à l'administrateur pour obtenir tous les détails relatifs aux Règlements sur les logements d'urgence comme ils s'appliquent à ce district.

VOICI LE TEXTE DE LA LOI . . .

Aucune personne ne peut déménager, louer ou occuper un logement dans l'un de ces districts sans un permis d'administrateur (Formule E.S. 1).



Toute personne qui loue ou occupe un logement dans l'une de ces régions contrairement à l'ordonnance commet un délit et, tout en encourant les sanctions prévues, elle recevra de l'administrateur l'ordre d'évacuer les lieux et la région à ses propres frais.

Les Règlements concernant les logements d'urgence imposent des sanctions sévères à ceux qui gêneront ou qui entraveront ces efforts et à ceux qui ne se conformeront pas aux règlements ou à une ordonnance de la Commission ou des administrateurs.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

ES-4NF

Vous Etes-Vous Blessé?
PAINKILLER
Apporte un Soulagement Rapide
EN USAGE PARTOUT DEPUIS PLUS DE CENT ANS
Pour Coupures, Contusions, Egratignures, Piqûres et Morsures d'insectes.
Pour Foulures, Coliques, Crampes, Diarrhée.
CIE DAVIS & LAWRENCE - MONTRÉAL

Employez l'éclairage qui la vue ménage!
AMPOULES EDISON MAZDA
CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

ÉCONOMISEZ
En vous rendant aux
HÔTELS FORD
Modernes, à l'épreuve du feu, convenablement situés, stationnement facile
Montréal Toronto et le LORD ELGIN à Ottawa
aussi bas que $7.12
pas plus que $2.50 par personne
Pour carte ou dépliant, écrivez à FORD HOTELS CO. Montréal
$2.50 et $3.50 PAR PERSONNE PAS PLUS!
400 JOLIES CHAMBRES AVEC RADIOS!

— NOUVELLES DE LA RÉGION —

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes

1—Jos.-Ernest-Bernard, fils de Joseph Lussier et de Simone Champagne. Par. et mar. Ernest Champagne et Sara Mongeau.

4. — Jos.-Firmin-Jean-Marc, fils de Gérard Robert et de Flore Brodeur. Par. et mar. Laurent Brodeur et Lorana Brodeur.

4.—Jos.-Claude-Alain, fils de Camille Bazinet et de Simone Chenette. Par. et mar. Georges-Etienne Chenette et Alice Mélançon.

4.—Marie-Monique-Lise, fille de Paul Guertin et de Lucienne Boivin. Par. et mar. Philippe Boivin et Claudia Girard.

5.— M.-Georgette-Gabrielle-Suzanne, fille de René St-Pierre et de Thérèse Chapdelaine. Par. et mar. Major Hervé Chapdelaine et Gabrielle St-Pierre.

5. — Jos.-Gérard-Jean-Marie, fils de Théode Tessier et de Rose-Anna St-Jean. Par. et mar. Jos. Elmond et Elise Tessier.

Sépultures

7.—Soeur Alzema Béland, des Soeurs de la Charité, fille de feu Pierre Béland et de feu Céline Baril, décédée à l'âge de 59 ans et 10 mois.

7.—Juliette Avard, fille de feu Louis Avard et de Philomène Sasseville, décédée à l'âge de 55 ans.

8. — Charles-Eustache Brodeur, veuf de Amanda Lavallière, décédé à l'âge de 79 ans.

CHRIST-ROI

Baptêmes

4.—Jos.-Ovide-Pierre, fils de Roland Meunier et d'Yvette Thibault. Par. et mar. Ovide Meunier et Fabiola Caouette.

4.— Marie-Nicole-Micheline, fille d'André Ménard et de Muguette Plouffe. Par. et mar. Adélard Ménard et Aurore Palardy.

Sépulture

2.—Rose Daudelin, épouse de Prosper Brodeur, décédée à l'âge de 51 ans.

PAR. NOTRE-DAME

Baptêmes

4.—Joseph-Hervé-Georges, fils de Hervé Laplante et de Cécile Paquette. Par. et mar. Maurice et Maria Paquette.

4.—Joseph-Robert-James, fils de James Alexander et de Marie-Jeanne Brûlé. Par. et mar. Adélard Brûlé et Bella Nadeau.

5. — Joseph-Michel-Napoléon-Roger, fils d'Arthur Berger et de Noëlla Tanguay. Par. et mar. Napoléon Tanguay et Anna Duff.

A l'Ecole d'Education Familiale

L'éducation se résume-t-elle à la soumission aveugle et passive de l'enfant à ses parents, ou bien, réclame-t-elle encore initiative et volontarisme?

N'avons-nous pas surpris certains jeunes gens et jeunes filles causant ensemble des défenses imposées par leurs parents, et recourir au mensonge pour s'accorder des permissions? Le rôle des parents est d'empoisonner nos plaisirs, disent-ils.

C'est un fait et malheureusement trop fréquent, auquel il faut apporter toute notre vigilante attention, et qu'il faut étudier, sans préjugés, sans parti-pris, respectant les droits respectifs légitimes.

L'attitude des jeunes, vis-à-vis des parents, est mauvaise, amène la désentente familiale. Les parents ne peuvent imposer aujourd'hui leurs méthodes d'autrefois. La sévérité ne forme pas, n'apporte aucun résultat.

Il y a deux catégories de jeunes: Ceux qui se laissent conduire, et ceux qui conduisent leur vie vers une fin, un but.

Enthousiasmer les enfants pour un idéal, vers lequel toutes leurs ambitions tendront, est-ce une méthode d'éducation réaliste ou artificielle?

Les parents ont le droit et le devoir de laisser les jeunes organiser leur vie, selon leurs propres initiatives, mais ils doivent leur apprendre à se bien conduire eux-mêmes.

Il est donc de première importance que les parents comprennent bien leurs responsabilités, et sachent mettre l'enfant en face d'un idéal qui l'attire et le stimule.

C'est le sujet mis à l'étude au Forum qui sera tenu à l'Ecole Supérieure Girouard, dimanche prochain, 11 mars, à 2 heures 30 de l'après-midi. Que tous les parents et maîtres se fassent un devoir d'y assister.

(Communiqué)

—:o:—

REMERCIEMENTS

Mme Albert Sicotte et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Albert Sicotte, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

Une neuvaine à saint Vincent Ferrier, le 13

Elle aura lieu à l'église des RR. PP. Dominicains.—Nombreuses interventions obtenues dans la région. — La Cloche des Miracles.

On connaît depuis longtemps la puissance extraordinaire de ce saint. Ses miracles, même de son vivant, se chiffrent par des milliers. Dans ses prédications, il multipliait les miracles afin de sanctifier les âmes. Il réservait même une heure particulière pour les miracles.

Voici ce que nous raconte des vieilles chroniques: "Vers le soir, il disait à un des Frères de sa suite de sonner la cloche des Miracles. A ce son bien connu, les malades se rassemblaient dans les églises accompagnés par ceux qui désiraient obtenir de Dieu quelques grâces. Vincent passait au milieu d'eux, les bénissait et opérait presque toujours quelques miracles. Il devait évangéliser l'Europe toute entière, et ne pouvait demeurer que peu de jours dans chaque ville; sa parole seule n'eut pas produit de durables résultats; mais les prodiges qu'il accomplissait tous les jours, et pour ainsi dire à l'heure fixée, laissaient dans tous les souvenirs des traces ineffaçables."

Et ce parce que Saint Vincent veut obtenir de durables conversions qu'il s'est tant efforcé de guérir les maladies corporelles?

Depuis quelque temps, on dirait que, à la chapelle Saint-Vincent Ferrier, chez les Dominicains, la cloche des miracles recommence de sonner. En effet, par l'intermédiaire de saint Vinrent Ferrier, de nombreuses faveurs ont été obtenues qui ont attiré des pèlerins de tous les alentours, particulièrement de Saint-Ours, Saint-Liboire, Saint-Hugues, Saint-Damase, Sainte-Brigide d'Iberville et Drummondville.

A ce jour, c'est Sainte-Brigide qui a obtenu les faveurs les plus remarquables. La ville de Saint-Hyacinthe ne doit pas rester en arrière et, pour elle, nous commençons le 13 une neuvaine au grand thaumaturge que fut saint Vincent.

Tous ceux qui auraient des faveurs à demander à saint Vincent Ferrier sont bienvenus à cette neuvaine, commençant le 13, à 7 hres 30 du soir, à l'église des Dominicains.

—:o:—

M. Florent Noël, de Saint-Marc, meurt à 16 ans

Saint-Marc, 7, D.N.C.

M. Florent Noël, de Saint-Marc-sur-Richelieu, est décédé le 1er mars, à 16 ans, à l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance, de Ville St-Laurent. Le défunt était fils de M. et Mme J.-O. Noël, de Saint-Marc. Il était étudiant au Collège Saint-Laurent depuis deux ans. La dépouille mortelle fut exposée au Collège Saint-Laurent, où le service funèbre fut chanté, après quoi elle fut transportée à l'église paroissiale de Saint-Marc, où un autre service fut chanté, avant l'inhumation. Le R. P. Jean Tétreault, c.s.c., cousin du défunt, officiait, assisté de M. l'abbé P. Brassard et du R. P. Lalande, c.s.c., comme diacre et sous-diacre. Le R. P. Crevier, c.s.c., du Collège Saint-Laurent, touchait l'orgue.

AU CONSEIL

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue au lieu ordinaire des délibérations, en l'hôtel de ville, le lundi, cinq mars mil neuf cent quarante-cinq, à huit heures du soir, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite cité, à laquelle sont présents: MM. les échevins Bergeron, Giard, Auger, Gendron, Lassonde, Cadorette, Saint-Pierre, Lussier et Beauregard, formant quorum, sous la présidence de M. l'échevin Louis Bergeron, maire-suppléant.

Le conseil approuve à l'unanimité l'adoption des minutes de la dernière séance, telles qu'elles ont été rédigées.

Les document ci-après énumérés sont produits et mis aux archives:

Une lettre de la Croix-Rouge, division provinciale, remerciant le maire et le conseil pour services rendus à cette association durant l'année 19444

Des remerciements de la Ligue Antituberculeuse de S.-Hyacinthe pour octroi de la cité au bénifice du Camp de Santé;

Le rapport des condamnations et amendes imposées par la Cour du Recorder durant le mois de février dernier;

Un avis de réclamation pour dommages résultant d'une chute sur les trottoirs, produit par les procureurs d'une dame M. White;

Une demande de souscription par le Comité du Monument au Frère André;

Un rapport d'analyse du lait livré en ville, préparé par le personnel du Ministère de la Santé;

Un rapport de l'inspection des viandes, faite durant le mois de février, et soumis par le Dr J.-E. Beaudry, M.V.;

Des offres par la maison M. H. Rhodes, de Hartford, Conn., de fournir à la ville des compteurs pour le stationnement des voitures automobiles.

A la suite d'une lettre circulaire du Ministère de l'Agriculture au sujet des mauvaises herbes, l'échevin Giard propose, appuyé par l'échevin Lussier, et il est résolu que M. Joseph Gazaille, contremaître de la voirie municipale, soit nommé inspecteur des mauvaises herbes dans les limites de la cité.

Des offres de services faites par les personnes dont les noms suivent sont mises au dossier des demandes d'emploi:

M. Marcel Girouard, 1 rue Saint-Louis, Saint-Joseph, comme constable; M. F. Daoûst, 2410 Laframboise, comme gardien de balance.

La démission de M. R. Beauregard comme pompier volontaire est unanimement acceptée, sur la proposition de l'échevin Auger, appuyé par l'échevin Beauregard.

Le conseil prend connaissance d'un communiqué préparé par la Commission Municipale de Québec en marge de la vente de la dernière émission d'obligations par la cité. L'échevin Saint-Pierre propose, appuyé par l'échevin Lassonde, et il est unanimement résolu que la Commission Municiale soit remerciée pour la publicité qu'elle a bien voulu donner à l'occasion de cette transaction, publicité qui est de nature à maintenir la solide position financière de cette ville.

Un requête de M. Philias Bazinet pour l'installation d'une lampe coin des rues Choquette et Sicotte est renvoyée à l'ingénieur pour rapport.

Lecture est donnée d'une requête de M. Gérard Larivière demandant un amendement au règlement de la Construction, concernant la ligne de costruction sur une partie de la rue Lafontaine.

L'échevin Beauregard donne avis qu'à la prochaine séance régulière ou spéciale de ce conseil, il proposera l'adoption du règlement suivant:

Règlement amendant le règlement de la Construction, No 575, concernant la ligne de construction entre Désaulniers et Choquette.

Une requête de M. Charles Leclair pour installation d'une conduite d'eau dans la rue Lafontaine, entre Després et Tellier, est référée à l'ingénieur pour estimés et rapport.

Production est faite des soumissions reçues pour la fourniture de matériaux de conduites d'eau; l'échevin Lassonde donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera qu'une somme n'excédant pas trois mille sept cents ($3,700.00) dollars soit votée pour achat des matériaux recommandés par l'ingénieur, et que les soumissions suivantes soient acceptées comme étant les plus basses: Accessoires, Blondin Limitée, à $630.00; tuyau de plomb, H. Létourneau, à $180.00; Tuyaux de fonte, A. Blondin Limitée à $2,799.36.

Lu un rapport de l'ingénieur recommandant l'achat d'un nouveau compresseur pour remplacer celui que possède la ville depuis 17 ans. L'ingénieur est chargé de demander des prix aux fournisseurs de cette machine-outil.

L'échevin Gendron donne avis qu'à la prochaine séance régulière ou spéciale, il proposera qu'une somme n'excédant pas cinq mille ($5,000.00) dollars, à être emprunté du Fonds de Roulement de la Cité, soit votée pour payer le coût de l'achat d'un nouveau compresseur.

Pour se conformer à un rapport de l'ingénieur recommandant l'achat de transformateurs, l'échevin Lassonde donne avis qu'à la prochaine séance régulière ou spéciale, il proposera qu'un somme n'excédant pas dix-huit cents ($1,800.00) dollars, à être prise à même des fonds votés au règlement No 446 pour de telles fins, soit votée pour payer le coût de ces transformateurs.

L'ingénieur produit la correspondance intervenue entre les fournisseurs du matériel de l'aqueduc, le Ministère des Munitions et Approvisionnements et lui-même au sujet de la livraison de ce matériel. L'échevin Saint-Pierre propose, appuyé par l'échevin Gendron, et il est résolu, que l'ingénieur soit prié de rencontrer les rédacteurs des journaux locaux, de leur livrer copies de cette correspondance, et de les inviter à expliquer à la population dans leurs colonnes les raisons qui retardent le parachèvement des travaux de l'agrandissement de l'aqueduc.

L'échevin Lussier propose, appuyé par l'échevin Auger, et il est résolu de payer à M. Gaston Trempe, N.P., de Montréal, une réclamation de $60.00 pour bris d'une automobile sur la place du Marché-Centre résultant d'une chute de glace provenant de la toiture du dit marché.

Le greffier est chargé de demander des soumissions pour la fourniture de paletots de printemps pour les officiers de la sûreté.

L'échevin Saint-Pierre propose, appuyé par l'échevin Lassonde, et il est résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier, et recommandée par le comité des finances, soit approuvée et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Et la séances est levée:

Lettre d'Ottawa . . .

(suite de la 3e page)

environs deux mois après la date da la dissolution. Lors de la dernière guerre les élections de décembre 1917 ont été tenues deux mois et demi après la dissolution. Les trois dernières élections, celles de 1930, de 1935 et de 1940, ont été tenues deux mois après la dissolution.

Cette année, en raison de l'état de guerre M. King pourrait se croire justifié d'attendre deux mois et même trois mois pour tenir ses élections. Et cela voudrait dire que le scrutin aurait lieu à la fin de juillet ou au encore au mois d'août.

Pour l'instant il faut s'en tenir à ces conjectures. Toutefois on peut bien supposer qu'au cours de la brève session qui est sur le point de s'ouvrir l'opposition tentera d'obtenir de M. King des précisions à ce sujet. Mais il faut toujours se souvenir que le premier ministre soit garder ses secrets. Et s'il en est un auquel il tient, c'est bien celui de la date probable des élections.

Pour toutes ces raisons les partis d'opposition seraient sages de tenir la poudre sèche et de hâter leurs préparatifs d'élections.

Et ajoutons enfin qu'il n'est peut-être pas improbable que cette session spéciale nous réserve une surprise. Ce serait d'ailleurs dans les habitudes du premier ministre qui se complait à prendre, ainsi, l'adversaire à l'improviste. M. King avait peut-être une arrière-pensée en rappelant les députés à Ottawa, alors qu'il pouvait se dispenser de leur présence pour épuiser son mandat.

—:o:—

Les Agronomes battent l'Ecole, à la Ligue de quilles de l'AFP

Les Agronomes ont eu raison de l'Ecole, lors de la rencontre du 6 mars, à la Ligue de quilles de l'Association des Fonctionnaires de la Province.

Voici le détail de cette joute:

AGRONOMES				
R. Labelle	88	118	103	309
R. Beauregard	99	116	82	297
A. Robert	74	103	132	319
L. Chainière	105	96	96	297
	366	433	413	1223
ECOLE				
G. Bruneau	84	104	93	281
M. Blanchette	72	136	108	316
R. Brodeur	117	74	73	264
A. Pelland	108	73	98	279
	381	387	372	1140

REMERCIEMENTS

La famille Victor Choinière remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Victor Choinière, née Régina-Florentine Désautels, décédée le 19 février, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

MArquette 1339

LUCIEN VIAU, C.G.A., C.P.A.
Comptable public licencié
Spécialité: IMPOT SUR LE REVENU

Edifice des Tramways
159, ouest, RUE CRAIG MONTREAL

"La comptabilité est la boussole des affaires"

PEINTRES

Peinture - Tapissage - Blanchissage
Vitrage de tous genres
OUVRAGE GARANTI

E. DONAIS & FILS
915, Choquette Tél. 1247-w Saint-Hyacinthe

ON DEMANDE
hommes et femmes entendant dur

Pour faire une expérience simple et sans risque. Si vous êtes temporairement assourdi, ennuyé par des bruits bourdonnants dans la tête, dûs à la cire durcie ou coagulée, faites l'expérience de la Méthode Aurine à la maison, que tant de gens proclament comme celle qui leur a rendu l'ouïe facile. Vous entendrez sûrement mieux après avoir tenté cette expérience facile. Sinon, votre argent vous sera remis sans délai. Procurez-vous aujourd'hui même le Baume Aurine pour les oreilles. En vente à la Pharmacie Lanctôt, Saint-Hyacinthe.

Avis aux Travaillants
A VENDRE:
200 paires de chaussures-aviateur, remises à neuf, pour hommes
La cordonnerie A. Moreau
466, rue Sainte-Anne (près Cascades) Tél. 445-w
Saint-Hyacinthe

Réparations de radios de TOUTES MARQUES
A. LETOURNEAU
Technicien diplômé du C. S. O. E.
1345, RUE DES CASCADES
SAINT-HYACINTHE

AVICULTEURS

D'après les autorités compétentes en avilculture l'année 1945 s'annonce très bonne pour le commerce des oeufs et de la chair de qualité. Nous partageons cette opinion et nous nous permettons de vous faire les recommandations suivantes:

1—Achetez vos poussins en mars et avril afin d'en retirer le plus de bénéfices. Vos poulettes seront alors en pleine production de ponte durant les mois les plus payants. Vos cochets se révelopperont plus rapidement et seront prêts à vendre avant l'encombrement sur les marchés.

2—Ne surpeuplez pas vos colonies. N'achetez que ce que vos colonies peuvent contenir. Vos poussins n'en profiteront que mieux.

3—Pratiquez l'hygiène en tout et partout dans votre élevage.

Nos poussins sont produits dans une installation des plus modernes. Nos troupeaux sont sévèrement selectionnés par un instructeur avicole provincial. L'épreuve de sang contre la diahrrée blanche a été faite par un vétérinaire autorisé et approuvé. Nos troupeaux reproducteurs sont complètement exempts de diahrrée blanche aucun réacteur.

Aviculteurs, si vous voulez obtenir un produit de toute première qualité achetez en toute confiance au:

COUVOIR SAINT-HYACINTHE CERTIFIE

Demandez notre liste de prix ou venez nous voir.

LÉON CHABOT ET SIMON MATTE
Propriétaires du "Couvoir de Saint-Hyacinthe"
375, rue Mondor Saint-Hyacinthe Tél. 1419

Grande Vente de Réduction
25 p. c.
Pour faire place à la marchandise du printemps nous offrons à bas prix
Manteaux de fourrure — manteaux de drap avec collet de fourrure — manchons, collets de fourrure — pardessus pour hommes.
Venez faire une visite
AU BON GOÛT
1230, des Cascades
Saint-Hyacinthe

15 JOURS D'ÉCONOMIE
...
GRANDE VENTE DE PRINTEMPS
commençant
vendredi, le 9 mars
Vous trouverez le plus grand choix de manteaux de printemps et costumes pour dames. Aussi un vaste assortiment de robes pour dames, complets et paletots pour messieurs.
Les prix conviendront à toutes les bourses. Profitez de ces grandes réductions.
SPÉCIAUX
144 robes, réduites à 3.95
95 manteaux de printemps pour dames,
13.75 et 21.75
...
Woodman Ltée
478, Avenue Saint-Simon Saint-Hyacinthe

Tél. 824 Résidence, 1115



A.-M. VIGNEAU
Vente et réparation de machines à coudre usagées.
Le seul endroit où vous pouvez vous procurer les parties pour toutes les marques.
Point d'ourlet — Hemstiching fait promptement et satisfaction assurée.
1823, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe

SPIRELLA
Corsetière Spirella
Mlle ODINA GIROUARD
133, rue S.-Simon Tél. 1377
Saint-Hyacinthe jno

Graines de semence

Mil no 1 semence	$11.50	le 100
Trèfle rouge no 1	31.50	"
Trèfle Alsike no 1	28.00	"
Luzerne no 1	35.00	"
Avoine Vang. no 1	.90	le m
Orge A.C. 21 no 1	1.20	"

Nous préparons tous les mélanges de grains et graines sur demande.
Association des Producteurs de Semence de Bagot
Donat Rivard & Fils, gérants
Clairvaux (Bagot)

Une recette de jus de citrons qui chasse les douleurs rhumatismales

Si vous souffrez de douleurs rhumatismales, asthétiques, essayez cette recette: elle est simple et peu dispendieuse. Procure-zvous un paquet de RU-EX, chez votre pharmacien. Mélangez le contenu avec une pinte d'eau, ajoutez le jus de 4 citrons. C'est facile et plaisant.
Vous n'avez besoin que de 2 cuillerées à table, deux fois par jour. Souvent après 48 heures, voir le soir même, de spendides résultats sont obtenus. Si les douleurs ne sont pas soulagées et que vous ne vous sentez pas mieux, la prescription RU-EX ne vous coûtera rien. Votre argent vous sera remis si vous n'obtenez pas les résultats désirés.
RU-EX est recommandé et est en vente à la
Pharmacie Paul Lanctot
Saint-Hyacinthe

REPARATIONS
Pour vos réparations de montres, horloges de toutes sortes, voyez M. J.-A.-R. Morin, bijoutier, déménagé au no 610, rue Mondor, Saint-Hyacinthe (sous-sol du Grand-Hôtel).
J.-A.-R. MORIN
bijoutier
610, rue Mondor
Saint-Hyacinthe

VOTRE
LESSIVEUSE
EST-ELLE DEFECTUEUSE? SI OUI, VOYEZ
LUCIEN
Laliberté
spécialiste en réparation de lessiveuses de toutes marques, électriques ou à essence. A peu de frais, il remettra votre appareil complètement à neuf.
1895, DES CASCADES
Tél. 1390
SAINT-HYACINTHE



CHOSES FÉMININES

Pour vous, mesdames

Tout en causant

Terminant une étude sur "la mission de la femme", Daniel Rops avoue vaincu: "tout ce qui s'écrit de la femme est en même temps vrai et faux".

Et voilà! Pendant qu'une bonne partie de l'humanité aiguise et sa plume, et sa langue, et son talent, en analysant, condamnant ou discréminant la femme; pendant qu'entre consoeurs on s'étudie, se flatte, ou se critique, la vie continue et les femmes (toutes les autres qui n'écrivent pas de "traités") les femmes mystérieuses vont dans la vie souriantes, fières et un peu indifférentes à ce flux de louange ou de blâme qui enrichit les bibliothèques féminines et même . . . masculines.

Non, mais la vie, la vraie, avec son bouquet magnifique de joies, de peines, d'élans, de retraits, d'inattendu, d'espérance, de déception, de générosité, de charité, d'amour. Non, mais la vie est-ce qu'on la façonne de telle ou telle manière parce que par tempérament, on a telle ou telle tendance; parce que par nature on est frêle, fragile et tendre; parce que la femme est supposée être comme ceci ou comme cela.

Non, nous ne la changeons pas la vie. C'est elle, la grande transformatrice qui nous marque de son empreinte. C'est elle, qui, sous la dictée de la Providence, nous forme, nous attrape, nous fait rebondir, nous étreint, nous enlace, farouche, implacable, merveilleuse!

Et c'est alors qu'hommes ou femmes, on a la chance de donner sa mesure. C'est alors que, s'il y a de grands hommes, on en trouve d'autres qui se dérobent comme des femmelettes, pendant que de braves petites dames, de gaillardes petites filles font face à des destins grandioses mais graves, les dents serrées peut-être, mais le coeur haut, l'oeil illuminé. Evidemment il y a aussi les poupées sans cervelles . . .

Mais si tout ça est une question de vie et non de manuels, à quoi ça sert, je vous le demande, toutes ces analyses fouillées, savantes et minutieuses de l'âme de la femme?

Dépense-t-on autant d'encre à disséquer l'âme masculine? Serait-elle moins intéressante, ou bien serait-ce que les membres du sexe opposé se contentent de traités généraux sur la morale, la spiritualité, la vie, la mort. Pendant qu'on se croit obligé de nous offrir à nous des sucreries, des mignardises.

Nous nous excusons de ces réflexions qui sont peut-être la résultante d'un moment de mauvaise humeur en face de toute cette littérature consacrée aux moindres détails ou réactions des âmes féminines en face de la vie. Ça nous semble (peut-être à tort) souvent puéril.

Mais pour racheter l'injustice qui découlerait de cette condamnation en bloc, nous vous recommandons de lire par contre, s'il vous tombe sous la main, le beau volume "La femme et sa mission", écrit en collaboration par une réunion d'auteurs. Ça, c'est du solide! Ça, ça n'entre sûrement pas dans la catégorie des sucreries.

MARYSE



Fait du pain riche, délicieux, savoureux, plus digestible et à mie fine!
TOUJOURS EFFICACE, TOUJOURS FIABLE

Aidez La Croix Rouge

THÉ "SALADA"



IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX

"Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited

Carnet mondain

N.B.—Pour toute nouvelle relative au Carnet Mondain on est prié de s'adresser à la rédactrice, avant midi, mercredi. Tél. 125.

• • •

FOURNIER-JETTE

M. et Mme Isidore Jetté, de S.-Hyacinthe, font part du mariage de leur fille Florence, au Capitaine Claude Fournier, du régiment de Saint-Hyacinthe, fils de M. Lévis Fournier, décédé, et de Mme Fournier, également de cette ville. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité à la cathédrale, lundi 12 mars, par le R. P. Hugues Lefebvre, prêtre de Sainte-Marie, cousin de la mariée. Une réception aura lieu chez M. et Mme Jetté, puis les nouveaux mariés partiront pour Sydney, N.-E., où ils habiteront.

• • •

RECEPTIONS

Mlle Rose-Aimée Desjardins, de Bourg-Joli, recevait à un "shower" de tasses, à l'heure du thé, dimanche, 4 mars, en l'honneur de Mlle Florence Jetté, à l'occasion de son prochain mariage. Les invitées étaient Mlles Irène Dufresne, Irène Saint-Amand, Lucile Dufresne, Madeleine Jetté, Cécile Dufresne, Fleurette Frenière, Pauline et Yvonne Dufresne.

• • •

Une Fête-Surprise eut lieu chez M. et Mme Honoré Laflamme, dimanche, 4 mars, en l'honneur de Mme Laflamme, à l'occasion de son cinquantième anniversaire de naissance. Au cours de la soirée, une adresse fut lue par Mme Jean-Paul Desnoyers, soeur de la jubilaire, et une bourse fut présentée par sa fillette Fernande. Les personnes psésentes étaient: MM. et Mmes Moïse Desnoyers, Anthime Lambert, Ernest Chabot, Richard Chabot, Roméo Normandin, tous de Saint-Jean-Baptiste de Rouville; MM. et Mmes Etienne Larose et Lucien Fontaine, de Mont Saint-Hilaire; M. et Mme Jean-Paul Desnoyers, de Saint-Germain de Grantham; M. et Mme Aurèle Bélisle, de Saint-Hyacinthe.

• • •

En l'honneur de Mlle Florence Jetté, à l'occasion de son prochain mariage, un groupe d'amis, employés de la Needlecraft Mills, lui présentèrent samedi, 3 mars, une verrerie. Les personnes qui ont fourni à ce sower étaient: Mmes Cécile Riendeau, J. Cordeau, Laura Archambault, J.-E. Hallé, Mlles Monique Campbell, Eléonore Thériault, Yolande Noiseux, Lorraine Bienvenue, Patricia Gendron, Jeanne Roy, Rose-Aimée Morissette, L. Blanchette, Gladys Bouchard, Denise Landelle, Yvette Gagnon, Antoinette Tétreault, Lucie Lafrance, Madeleine Messier, Thérèse Désilets, Denise Daigle, Marie Brousseau, Marielle Lapointe, Adrienne Mailloux, Jacqueline Blain, Thérèse Viau, Rita Caouette, Lucile Caouette, Hélène Fortin, Gisèle Lapierre, Lucile Jacob, Thérèse Blanchette, Yvette Desmarais, Anne-Marie Forcier, Rita Gingras, Gabrielle Fontaine, MM. Maurice Sénécal, C.-H. Roy, R. Sicotte.

• • •

Les membres des chorales Sainte-Thérèse et Sainte-Cécile de Saint-Hyacinthe se réunirent lundi soir, 5 mars, sous la présidence de Mme Rodolphe Philie, pour offrir un plateau et une douzaine de tasses à Mlle Florence Jetté, à l'occasion de son prochain mariage.

• • •

Une fête-surprise eut lieu chez M. et Mme Maurice Bourbeau, samedi, 3 mars, en l'honneur de leur jeune fille, Marie-Paule, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Une adresse a été lue et un cadeau lui fut présenté au cours de la soirée. Les invités étaient: Mlles Jacqueline Breton et Marie-Paule Giard, organisatrices de la soirée. Denyse Bourbeau, MM. Germain Lafrance, Paul-Claude Duval, Germain Ledoux, Jean-Paul Deslauriers, Georges Choinière.

• • •

M. et Mme Jean Blanchard, de Saint-Hyacinthe, recevaient à un souper, dimanche, 4 mars, en l'honneur de leur fille, Jacqueline, g.m.e., à l'occasion de son anniversaire de naissance. Au cours de la soirée, de nombreux cadeaux lui furent présentés. M. Gilles Blanchard, séminariste, était le maître de cérémonies, assisté de Mlle Claire Duhamel. Les invitées étaient Mlles Jeanne d'Arc Roy, g.m.e., de Pike River, Gabrielle Bérard, g.m.e., de Saint-Nazaire; Pauline Barceloux, g.m.e., Saint-Hyacinthe; Fleur-Aimée Audette, Montréal; Françoise Duhamel, Jeanne Couture, Claire Duhamel, Jeannette et Lise Blanchard, toutes de Saint-Hyacinthe.

• • •

DEPLACEMENTS

—Mlle E. Collette, de Saint-Mathias, depuis quelques semaines à Saint-Hyacinthe l'invitée du Dr et Mme J.-E.-A. Collette, est partie pour Magog.

—Mlle Jeanne d'Arc Guay et M. Yvan Racine, de Montréal, étaient de passage à Saint-Hyacinthe, samedi dernier.

—M. Fernand Ménard, de Montréal, est venu passer quelques jours à Saint-Hyacinthe chez ses parents, M. et Mme Hormisdas Ménard.

—M. et Mme Gaston Lalonde, de Saint-Hyacinthe, se sont rendus à Saint-Aimé ces jours derniers.

—M. Roland Roy, de Montréal, était de passage à Saint-Hyacinthe, samedi dernier, pour visiter son frère, M. Zéphirin Roy.

—Mlle Carmen Bélanger, de S.-Aimé a passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe.

— Mme Hormisdas Lusignan et Mlle Madeleine Lusignan, de La Providence, sont de retour d'une fin de semaine passée à Farnham.

—Mlle Gabrielle Bérard, g.m.e., de Saint-Nazaire, était à Saint-Hyacinthe en fin de semaine l'invitée de Mlle Jacqueline Blanchard

— M. Henri Foisy, accompagné de sa fille, Gisèle, s'est rendu à Farnham lundi, pour visiter sa mère, Mme Damase Foisy.

— M. et Mme André Racine, de Saint-Jérôme, étaient de passage à Saint-Hyacinthe en fin de semaine, se rendant à Saint-Dominique.

— Mlle Madeleine Tanguay, institutrice à Coaticook, était de passage à Saint-Hyacinthe pour la fin de semaine, chez ses parents, M. et Mme Napoléon Tanguay.

—M. et Mme J.-A. Drouin et Mlles Drouin, de Montréal, étaient à Saint-Hyacinthe dimanche dernier.

—Mlle Audrey Erb, de l'aviation canadienne, d'Ottawa, a passé une semaine à La Providence, l'invitée du lieutenant et Mme James L. Coulton.

—M. Guy Bourgeois, officier-pilote de l'aviation canadienne, stationné à Montréal, était à Saint-Hyacinthe la semaine dernière, chez son oncle et sa tante, M. et Mme Maurice Bourgeois.

— M. et Mme Alfred Saint-Jacques, Jean Saint-Jacques, de Saint-Pie, étaient de passage à Saint-Hyacinthe, chez M. Roland Saint-Jacques, vendredi dernier.

—Mlle Hélène Locas, de Montréal, passe quelques jours à Saint-Hyacinthe, l'invitée de M. et Mme Jean Locas, avant son départ pour New-York, où elle ira demeurer.

—Mme Adélard Solis, de Drummondville, est venue à Saint-Hyacinthe la semaine dernière, visiter sa mère, Mme Michel Gauthier, de l'Ouvroir, et sa cousine, Mlle Marie-Eveline Sawyer.

— Mlle Fleur-Aimée Audette, de Montréal, était de passage à Saint-Hyacinthe en fin de semaine.

—Mmes Gérard Beauregard et Elp. Grégoire, de Saint-Jude, Mlle C. Fontaine, de Saint-Hugues, étaient de passage chez le Dr L. Beauregard, de cette ville.

—M. Léonard Wendman était de passage à Granby, samedi.

—M. et Mme Joseph Gagnon, de Saint-Louis-de-Bonsecours, étaient en visite dimanche dernier, à S.-Hyacinthe, chez M. Joseph Gagnon.

—Mlle Chérie Benoît est revenue lundi dernier d'un séjour de quelques semaines aux Etats-Unis.

—Le Lieutenant et Mme James L. Coulton, de La Providence, ont passé quelsues jours au Mont-Royal, la semaine dernière.

—M. et Mme Jean-Paul Desnoyers, de Saint-Germain de Grantham, étaient à Saint-Hyacinthe, dimanche dernier.

—M. et Mme Alexis Mathieu, Mlles Fernande et Réjeanne Mathieu, de Saint-Hyacinthe, étaient de passage à Saint-Aimé, les invités de M. et Mme Norbert Mathieu.

— M. et Mme Horace Samson et leur fils, Pierre, sont retournés à Québec après un séjour à Saint-Hyacinthe, les invités de M. et Mme Hector Girard.

—Mlle Jeanne d'Arc Roy, g.m.e., de Pike River, a passé la fin de semaine l'invitée de Mlle Jacqueline Blanchard.

— Me et Mme Philippe Pothier sont partis pour Québec, où ils passeront quelque temps.

—Mme Albert Morin et Mlle Dumont se sont rendues à Montréal, au début de la semaine.

—Mlle Maria Paquette est revenue à Saint-Hyacinthe, après avoir passé une quinzaine de jours à Val Morin.

St-Denis

—A M. et Mme Maurice Gaudette un fille baptisée Marie-Jeannette-Micheline Par. et mar. M. et Mme Edmond Martin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Hormisdas Gaudette, grand'mère de l'enfant.

—A la demande de M. l'abbé Emile Girard, curé de Rochebeaucourt, Abitibi, une quête a été faite dimanche dernier, dans notre église, pour aider à la reconstruction de son église, dernièrement détruite par un incendie.

—Se sont clasées premières au couvent de la C.N.D. pour le mois de février:

10e année, Antoinette Desjardins; 9e, Yolande Brodeur; 8e, Hélène Paré; 7e Léonie Lussier; 6e, Bérangère Chapdelaine; 5e, Claire Girard; 4e, Monique Thibault; 3e, Monique Chayer; 2e, Cécile Bousquet; 1ère, Lise Chayer.

—A l'école du village dirigée par Mlle Gisèle Lajoie:

7e année, Maurice Lussier; 6e, Pierre Meunier; 5e, Denis Vadnais; 4e, Clovis Vadnais; 3e, Carmel Chaput; 2e, Guy Huard; 1ère J.-P. Bonin.

Le courrier de Tante Odile

Avez-vous besoin d'un conseil? Si oui, écrivez à TANTE ODILE qui se fera un plaisir de vous répondre à titre gracieux dans les colonnes de notre journal. Adressez vos lettres à **Tante Odile du Courrier de Saint-Hyacinthe. 974 rue Roy, apt 7, Montréal, Qué.** Pour les réponses particulières, chez-vous, envoyez avec vos demandes 25 sous et une enveloppe timbrée et adressée. Longue graphologie: 50 sous.

Q.—Voulez-vous me dire mon caractère par mon écriture et la signification des noms que je vous envoie? MERCI D'UNE DE SAINT-ROBERT.

R.—Vous avez bien l'envie d'épargner mais vous avez des goûts extravagants de sorte que vous vous trouvez souvent à cours d'argent. Thérèse: guerrière. Aline: apparence froide et réservée, mais tempérament passionné. Roger: ils ont une nature douce et calme, aimante et sensible, bien que ne se manifestant pas d'une façon exubérante.

Q.—Dites-moi donc si avec un manteau beige, je peux porter du bleu marine? Je vais aussi avoir un costume beige mais pas de la même teinte que le manteau. Le costume est plus rosé et le manteau est plus grisâtre. Qu'en pensez-vous? JEANNE AUX YEUX NOIRS.

R.—Pour une brune, le beige sied à merveille. Si vous avez déjà deux teintes de beige portez plutôt du brun. Dans des circonstances ordinaires, le bleu marine est joli avec le beige..

Q.—Auriez-vous l'obligeance de me dire mon caractère et avenir par mon écriture et aussi me dire si je serai chanceuse et heureuse en amour. Voulez-vous me dire la signification des noms que je vous envoie. FLEUR HIVERNALE.

R.—Caractère d'artiste. De l'égoïsme. De la vanité. Jean: gracieux. Guy: fidèle. Clément: clément. Louis: fort. Ruth industrieuse. Jeannine: gracieuse. Robert: rude.

Q.—Voulez-vous me dire mon caractère par mon écriture. Voulez-vous me donner la signification des noms que je vous envoie. Voulez-vous me dire mon poids normal. J'ai 18 ans et je mesure 5 pieds et 2 pouces. Aussi quelle couleur me convient mieux? Je suis brunette aux yeux bruns foncés. J'ai 18 ans. Quel est le poids normal d'un garçon de 16 ans, mesurant six pieds et un pouce. MERCI DE NICOLE.

R.—Votre écriture vous dit orgueilleuse, pas dépensière, un brin égoïste et enthousiaste. Roger: ils ont les idées fines et délicates et voient nettement toutes les choses. Armand: Ils ont l'ironie facile, mais peu méchant. Gilbert: brillant. Marcel: frappant. Le bleu et le jaune et le rouge clair vous iront à merveille. 114 livres. 150.

TANTE ODILE.

———:-o-:———

VIENT DE PARAÎTRE

L'AUTOMATE, roman par Max du Veuzit; Editions Tallandier, Paris. Réimprimé par la Librairie J.-A. PONY Limitée, 554 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

"On a déjà dit, et non sans beaucoup de raison, que Max de Veuzit est l'auteur préféré de la famille entière. Cela s'explique très bien, et nul autre que cet excellent écrivain subtil et délicat, d'une extraordinaire puissance d'imagination, ne peut plus justement prétendre à ce titre fort enviable.

Parmi l'oeuvre si touffue déjà de Max de Veuzit, "L'Automate" est peut-être l'ouvrage le plus captivant.

Dans un cadre délicieux d'une province de France, parmi d'exquises descriptions d'intérieurs français, des campagnes, des forêts qui les environnent, c'est l'histoire, combien émouvante, d'un grand blessé d'une autre guerre et de celle, ardente et jolie autant que fidèle et charitable, qui lui rendra à proprement parler la vie et le guidera vers le Bonheur d'un amour partagé par un chemin que nous suivons en même temps qu'eux avec ravissement.

Il y a des pages de cet ouvrage qu'on ne peut parcourir sans une véritable émotion et tant d'autres qu'habitent, pour la plus grande joie du lecteur, les mille et un sentiments qui agitent toujours l'âme d'une amoureuse, même jeune et bien novice.

Et **L'automate** — c'est son charme — peut être mis entre toutes les mains, lu par tous, — et tous, à le lire, y trouveront le même et grand plaisir de haute qualité."

Un volume de 240 pages, format bibliothèque. Prix du volume $1.25. Par la poste $1.35.

MA PETITE AMIE POMME, par Gabriel Chevalier (auteur de "Clochemerle"). Réimprimé par la Librairie J.-A. PONY Limitée, 554 est, rue Sainte-Cathrine, Montréal.

En septembre 1940, au lendemain de la défaite de la France, Gabriel Chevalier publiait, à Lyon, un nouveau volume paré du titre de **Ma Petite Amie Pomme.** Disons-le tout de suite, c'est une oeuvre délicieuse, d'une rare *fraîcheur*, qui découvre un nouvel aspect sans étonnement le style direct, dépouillé d'hypocrites artifices, parfois même un peu brutal de l'auteur, — **il y** est, en quelques sorte rafraîchi, épuré, et baigné de l'air pur de l'enfance vue de très près et sans voiles.

Mais d'ure enfance, celle d'une exquise petite fille, Pomme, sur laquelle Gabriel Chevalier s'est penché avc amour. et, avec lui, nous la voyons peu à peu grandir, se développer, s'épanouir physiquement, intellectuellement, moralement, de l'âge de quelques mois à peine à celui de douze, puis de dix-huit ans. Jamais, peut-être, étude de plus fouillée, plus véridique, ne fut écrite, et avec autant de charme, de la vie d'une enfant nullement exceptionnel à tous les autres pareils, mais élevé par une mère très tendre dans le souci constant de cultiver en lui la générosité, la loyauté, — la netteté du corps et de l'âme, tout en écartant de son esprit toutes laideurs et toutes hypocrisies.

Tous ceux qui liront **Ma Petite Amie Pomme** se prendron à l'aimer, d'autant plus qu'ils aimeront en elle ce qu'ils ont aimé et aiment encore chez leurs propres enfants.

Un volume de 225 pages, format bibliothèque. Prix du volume $1.25. Par la poste $1.35.

EPILOGUE, par Roger Martin du Gard.

Voici la huitième et dernière partie du roman moderne **Les Thibault** que Les Editions Variétés ont publié cette année.

C'est la suite et la conclusion à **Le cahier gris, Le pénitencier, La belle saison, La consultation, La Sorellina, La mort du père, L'été 1914.**

L'histoire se passe durant la dernière guerre. Pendant ces quatre longues et dures années, c'est le sang qui est roi. La guerre a entraîné dans son infernal tourbillon tous les hommes, même les indifférents, les bourgeois. Antoine Thibault, lui-même sert dans une ambulance sur le front.

Miné par une maladie incurable, Antoine, qui se sait perdu doit continuer son travail de médecin. Il décrit dans son journal ses derniers jours de vie; jours pathétiques alors que l'aurore de la victoire commence à poindre. Dans le petit matin, après une nuit d'insomnie, il se reprend à espérer en l'avenir... mais à quoi bon vivre, quand on a été toute sa vie un homme moyen.

Et Antoine, jour par jour, heure par heure, se voit mourir... juste assez bonscient pour bien souffrir. Le lundi, 18 novembre, il écrit ses derniers mots: "37 ans, 4 mois, 9 jours. Plus simple qu'on ne croit... Jean-Paul".

C'est la fin de cette histoire **Les Thibault.**

Un volume de 292 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: $1.25, par la poste $1.25. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Portez-vous le Corset de votre voisine!



Peut-être portez-vous une robe de la même taille que votre voisine... mais *vous ne pouvez* porter son corset. Pourquoi? *Parce que deux personnes ayant la même taille ont rarement les mêmes proportions.* Une corsetière Charis diplômée prend *TOUTES* vos mesures... choisit, parmi 77 modèles différents de même taille, celui qui vous sied le mieux. Il n'est donc pas surprenant que le Charis moule bien *votre taille, vos hanches, votre diaphragme* et que toutes les femmes ne tarissent d'éloges au sujet de Charis.

Charis
Le Corset Individuel

Il doit vous donner un support parfait sinon Charis ne vous le laissera pas porter.

Distributeur pour Charis à Saint-Hyacinthe
Mme T. GAUTHIER
2387 Bourdages Tél. 257

"Ah! Maintenant Je Peux Respirer!"

Avec une rapidité surprenante, quelques gouttes de Va-tro-nol dans chaque narine aident à dégager les voies nasales—facilitent la respiration—*quand* votre tête est prise par la congestion passagère que cause l'obstruction. Jouissez du merveilleux soulagement qu'il vous apporte! Le Va-tro-nol soulage aussi très vite les souffrances dues au rhume de cerveau et à son cortège d'éternuements, d'enchifrènement. Essayez-en! Vous en serez enchantée! Voyez le mode d'emploi dans le dépliant.



VICKS VA-TRO-NOL

LA CIRE À PLANCHER HAWES'

La Cire Favorite au Canada

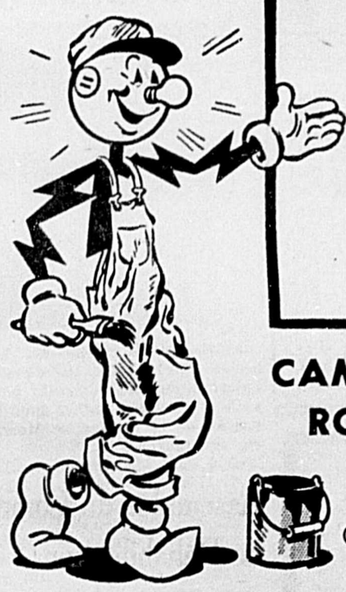
Le Secret des BEAUX PLANCHERS



W-66F

SALON DE BEAUTÉ
LAURETTA
BEAUTY SALON
255, CONCORDE TÉL. 766-J
SAINT-HYACINTHE
MADAME G. CHENETTE, PROP.

DONNEZ



CAMPAGNE DE LA CROIX ROUGE CANADIENNE

IL FAUT ©$10,000,000

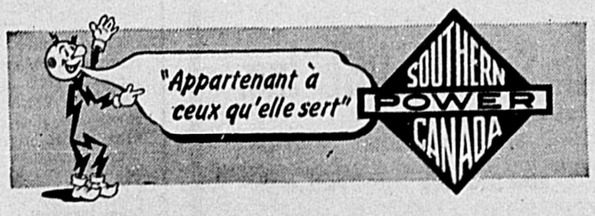
Pour envoyer des vivres à nos combattants prisonniers;

Pour secourir les blessés et ceux qui souffrent;

Pour acheter les appareils vitaux administrant le plasma sanguin;

Pour nourrir et vêtir les enfants qui ont tout perdu par les bombardements ennemis;

Pour nous aider à répondre aux demandes toujours croissantes faites à tous nos services.



M. J.-W. Allard était natif de Sainte-Hélène

Le fondateur de l'Association Canadienne des Aveugles, de Montréal, décédé ces jours derniers, avait vu le jour dans cette paroisse du comté de Bagot.

Sainte-Hélène, 6. (Spéciale)

M. J.-W. Allard, fondateur et ancien président de l'Association Canadienne-Française des Aveugles, est décédé en fin de semaine à Montréal, à l'âge de 49 ans. Le défunt était originaire de Sainte-Hélène de Bagot.

Devenu aveugle à l'âge de cinq ans, à la suite d'un accident, M. Allard suivit des cours à l'Institut de Nazareth, de Montréal, dont il garda toujours un excellent souvenir. Il entra ensuite dans le commerce. Désireux de venir en aide à ceux qui, comme lui, étaient frappés de cécité, il fonda avec l'appui de M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont, l'Association Canadienne-Française des Aveugles, dont le siège social et les ateliers se trouvent dans la métropole, au no 900, est, rue Beaubien. Il donna à cette oeuvre l'élan qui la place aujourd'hui au premier rang des institutions du genre. M. Allard fut pendant seize ans président et gérant de l'oeuvre, c'est à dire jusqu'à ce que la maladie l'empêchât d'y prendre une part active. Il ne cessa cependant jamais de s'y intéresser.

Outre son épouse, née Rose-Alma Lusignan, le défunt laisse deux fils et une fille, MM. Marcel et Maurice Allard, Mlle Marielle Allard. Lui survivent aussi deux frères, Jean-Baptiste et Victor, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu mardi à Montréal, à la paroisse de Saint-Marc.

FOURRURES

Manteaux de drap pour le printemps. Manteaux de mouton de Perse, rat musqué, chat sauvage. Collets et parures de tous genres. Réparations générales.

MME J. LAFLAMME
Tél. 1217-w
405-411, rue Saint-François
Saint-Hyacinthe

MACHINES A COUDRE

Réparées par experts, peu importe la marque. Achetons aussi machines à coudre usagées. Singer Sewing Machine Co. 465, rue Saint-François, Tél. 180, Saint-Hyacinthe.

SALON GRAZIELLA

A partir du 12 mars, le Salon Graziella, situé au no 2890, rue Saint-Pierre, sera déménagé au no 815, rue Choquette, Saint-Hyacinthe, Tél. 1247-w 1f

Adelstan Bouchard
Avocat et Procureur
•
Edifice Banque de Montréal
480, rue Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe
Tél. 1487

Savoyanne
Herbage et sirop, en quantité limitée.
Pharmacie Brodeur Enrg.
1600, des Cascades Tél. 156
Saint-Hyacinthe

DE RETOUR



Le R. P. RENE TURCOTTE, prêtre de Sainte-Marie, qui est de retour au pays après quatre ans de captivité à Saint-Denis, France, sous l'occupation allemande. Il est le fils de Mme O. Turcotte, de S.-Méthode de Frontenac, et le beau-frère de Mme John Turcotte, Saint-Hyacinthe. Agé de 32 ans, il étudiait au Collège Catholique de Paris, quand il fut capturé par les Allemands et interné.

Mme Albert Penelle, de cette ville, est décédée à 39 ans

Mme Albert Penelle, née Léonide Gendron, de cette ville, est décédée le 6 mars, à l'âge de 39 ans et 11 mois. Outre ses père et mère, la défunte laisse un fils, M. André; une fille; Mlle Jacqueline; un frère M Floria Gendron, de South Paris, Man.; quatre soeurs, Mmes Napoléon Tétreault (Emma) de La Providence; Adélard Gaucher (Clérinda) et Wilfrid Tarte (Laura), de Saint-Hyacinthe; Adrien Girouard (Rose-Anna), de la Paroisse du Précieux-Sang. Les funérailles eurent lieu ce matin, à Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison Ubald Lalime.

—:o:—

Mme G. Tétrault, de Sainte-Madeleine, décédée à 31 ans

Sainte-Madeleine, 7, D.N.C.

Mme Georges Tétreault, née Octavie Saint-Pierre, de Sainte-Madeleine, est décédée récemment, à l'âge de 31 ans. Outre son époux, la défunte laisse trois enfants; deux soeurs, Mlles Simone et Jeanne Saint-Pierre; un frère, M. Hilaire Saint-Pierre. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Sainte-Madeleine.

—:o:—

Légion Canadienne

La prochaine assemblée de la Légion Canadienne, filiale de Saint-Hyacinthe, aura lieu demain soir, 10 mars, à 8 heures, dans l'édifice du Bureau des Postes, rue Girouard. Tous les membres sont instamment priés d'être présents.

ON DEMANDE

Une coiffeuse d'expérience. Bon salaire. Emploi permanent. S'adresser au Bureau Sélectif de Saint-Hyacinthe, en mentionnant le no 465-3391. jno

A VENDRE

2 complets pour homme, grandeur 40, tout laine; l'un, brun rayé, l'autre gris rayé, très propres, $20. et $15. Paletôt de printemps neuf tout laine, gris noir, grandeur 40, $15. Imperméable noir, grandeur 40, très propre, $5. Jaquette pour homme, 40 couleur bleu marin, tout laine, très épais, avec zipper, $5.; veste de laine, gris vert, $2.; souliers neuf, pointure 9, $3., et autres articles. S'adresser à Mme Arthur Biron, 2520, Girouard, S.-Hyacinthe.

Des leçons aux éleveurs de la région

A propos de l'élevage des porcs et de leur préparation pour les marchés extérieurs. — Préparons-nous à conserver nos marchés après la guerre.

Près de 300 éleveurs des comtés de Saint-Hyacinthe et Bagot ont assisté à Saint-Hyacinthe, vendredi dernier, à une démonstration organisée conjointement par les ministères provincial et fédéral de l'Agriculture, sur la classification des carcasses telle que pratiquée sur les marchés publics au Canada.

Canada Packers Ltd, de Montréal, avait gracieusement offert plusieurs carcasses types "flèches Wilthires", qui servirent à la démonstration. Les leçons données indiquent que les moyens de conserver notre marché d'exportation en Angleterre, après la guerre, sont: 1.—d'avoir de meilleurs types de porcs à bacon; 2.—d'équilibrer les rations des porcs; 3.—de mieux finir les porcs; 4.—de les mettre sur le marché, au poids vivant de 200 livres; 5.—de répartir la production sur une période de douze mois.

Plusieurs spécialistes adressèrent la parole au cours de la journée, que présidait M. Domina Fortin, agronome régional de Saint-Hyacinthe. Mentionnons: MM. Gérard Labuissonnière, propagandiste fédéral, de Princeville, qui donna la démonstration sur un groupe de carcasses; Albert Desrosiers, propagandiste fédéral, de Saint-Hyacinthe, qui étudia la situation de l'élevage du porc dans le district; Georges Mayrand, de Sainte-Martine, qui traita de la régie des troupeaux de porcs; Alphonse Deschênes, agronome spécial, de Saint-Hyacinthe, qui parla de l'alimentation et des soins d'hygiène.

M. Desrosiers souligna que le contrôle de l'enregistrement supérieur est le seul moyen efficace d'améliorer le type des porcs de marché, ajoutant que le district de Saint-Hyacinthe a obtenu un pourcentage de 27 pour cent de porcs classés "A", et 43 pour cent de "B-1". Il rappela que la catégorie "A", porcs de choix, devra être doublée, si nous voulons coopérer efficacement à l'effort du Canada en vue de conserver notre marché d'exportation, clef du succès de notre élevage au Canada.

Des allocutions furent aussi prononcées par MM. Ernest Sylvestre, président de l'Association provinciale des éleveurs de porcs, de S.-Hyacinthe-le-Confesseur; Raoul Dionne, chef de l'Industrie animale au ministère provincial de l'Agriculture, Québec; J.-P. Fleury, chef de la division de l'Industrie animale au ministère fédéral, Montréal; S.-J. Chagnon, directeur de l'Ecole de Laiterie, Saint-Hyacinthe.

Assistaient à la démonstration: les agronomes André Paris, Georges Millette, Raphaël Rousseau, Louis-Nazaire Saint-Pierre, Pierre-Antoine Soucy, Jules Gagnon, Camille Bouchard, Henri Girard, Gaston Marcoux, Jean Nichols, V. Pelchat et autres.

—:o:—

ARCHITECTE



M. S.-A. CYR, architecte, membre de l'Institut des Ingénieurs du Canada, qui vient d'ouvrir un bureau à Saint-Hyacinthe, dans l'immeuble de la Banque de Montréal, rue Sainte-Anne.

Assemblée du Comité de Réhabilitation mardi soir, 13 mars

Une assemblée du Comité civil de Réhabilitation des Anciens Combattants se tiendra mardi, 13 mars, à 8 heures du soir, à la salle de l'Hôtel-de-ville. Les personnes qui assistaient à la dernière assemblée ainsi que toutes celles ayant déjà reçu l'invitation de participer à l'organisation de cette nouvelle initiative ne manqueront pas d'être présentes à la réunion de mardi soir.

J.-A. BOIS, sec.

PERDUE

Une montre bracelet de marque **Elco**, portant le numéro de série 31688; entre le Camp de l'Ecole Navale des Signaleurs et la rue Cascades; vers mardi ou mercredi.

Le personne l'ayant trouvée est priée de la rapporter aux bureaux du **Courrier de Saint-Hyacinthe.** 1f

Marcel Fournier et Honorius Gravel iront en prison

Marcel Fournier, 19 ans, de S.-Hyacinthe, et Honorius Gravel, 38 ans, de Saint-Antoine-sur-Richelieu, ont été condamnés tous deux à la prison, le premier à un an et le second à six mois, par le magistrat de district. Ils étaient accusés d'avoir volé un cheval, propriété de M. Lionel Gaumond, de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, alors que l'animal se trouvait dans la cour de la Crèmerie Giard, de cette ville. Le vol fut rapporté à la Sûreté provinciale et le détective Paul Gagnon localisa Fournier et le cheval rue Dessaulles.

—:o:—

Un comité de réhabilitation en notre ville

MM. Adelstan Bouchard et B.-X.-C. Baily choisis comme présidents conjoints.—Le retour des soldats à la vie civile.

Un Comité de Réhabilitation Civile a été formé dans notre ville, à la suite d'une importante réunion d'employeurs et autres citoyens, tenue vendredi dernier. Son comité actif se compose de MM. Adelstan Bouchard et B.-X.-C. Baily, comme présidents conjoints; C. Mercure, vice-président; J.-Albert Bois, secrétaire. Me Bouchard est un major de l'armée active du Canada, revenu récemment à la vie civile, qui vient de rouvrir à Saint-Hyacinthe son étude d'avocat.

Un comité d'honneur a aussi été formé, qui se compose pour l'instant du sénateur T.-D. Bouchard, de M. Ernest-J. Chartier, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative, et de S. H. le maire Victor Sylvestre.

Au cours de la réunion, M. J.-A. Lalonde, représentant de la division du Bien-être des Anciens Combattants, donna des renseignements fort détaillés sur le plan de rétablissement des soldats démobilisés, tel que préparé par le gouvernement fédéral. Il rappela entre autres choses que toute information relative au rétablissement civil des soldats se trouve dans une brochure publiée par le gouvernement, qui s'intitule *Le Retour à la vie civile*. On peut se la procurer gratuitement, en s'adressant au ministère des Affaires des Anciens Combattants, Ottawa, ou à n'importe quel bureau relevant de ce ministère. Cette brochure contient 127 paragraphes, décrivant les diverses formes de secours que le gouvernement assure aux démobilisés, afin de les aider à trouver dans la vie civile une situation honorable et rémunératrice. M. Lalonde a aussi souligné le rôle qhe peuvent jouer les industriels, et employeurs en général, pour aider à la réadaptation civile des soldats licenciés.

Outre les personnes déjà nommées, on remarquait à l'assemblée MM. John J. Egan, S.-J. Chagnon, H.-M. Rider, Jules Laframboise, président du Comité des Citoyens de Saint-Hyacinthe, Georges Lussier, Ubald Cayouette, Roméo Forbes, gérant du Bureau sélectif de cette ville, Jean Saint-Germain, Lucien Beauregard, Raoul Delvoye, C.-H.-A. Campbell, Adrien Auger, érhevin, Gustave Derome, Armand Bibeau, président de la Chambre de Commerce des Jeunes, Dr P.-E. Simard, Clément Simard, attaché à la Division du Bien-être des Vétérans, Donat Vandal, président de la filiale de Saint-Hyacinthe de la Légion Canadienne, et Albert Fortin.

—:o:—

Les salons de barbiers seront fermés, le 12 mars

Conformément au paragraphe 2, de l'article X, du décret relatif aux métiers de barbier, coiffeur et coiffeuse, les salons de barbiers et les salons de coiffure pour dames seront fermés, toute la journée, lundi prochain, 12 mars.

Cette fermeture des salons coïncide avec la retraite annuelle, au Couvent des RR. PP. Dominicains de cette ville, des barbiers et coiffeurs de la juridiction de Saint-Hyacinthe.

—:o:—

Divers objets non réclamés au dernier bazar

Ci-après une liste d'objets non réclamés, au dernier bazar de l'Hôtel-Dieu de cette ville: Service à salade, Thérèse Pépin; Edredon, Mme Hector Pépin; Douillette, M. Laporte, rue Brodeur; Peinture à l'aiguille, Gabrielle Rousseau; Robe de chambre, Céline Lefebvre; Serviettes blanches, Denise Fontaine; Nécessaire de toilette, Napoléon Solis; Poupée communiante, Pauline Thériault; Produits de toilette, Jacques Gauthier; Lampe, Mme E.-R. Dufresne; Papeterie, Mme Ludger Casavant.

PROMOTION



M. ALFRED BARRETTE, gérant de la succursale locale des magasins *United Stores*, qui vient d'être l'objet d'une belle promotion. Il a été nommé gérant du magasin de la même compagnie à Saint-Henri, au no 3795, ouest, rue Notre-Dame. Il sera remplacé à Saint-Hyacinthe par M. Yves Rufflange, de Drummondville. M. Barrette était à S.-Hyacinthe depuis environ cinq ans et demi. Il y avait inauguré le magasin des *United Stores*, le 15 août 1939. Antérieurement, il avait été gérant à Valleyield et gérant adjoint à Montréal.

M. Horace S.-Germain conférencier, le 12, au Conseil no 960

L'assemblée mensuelle du Conseil 960 des Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe aura lieu lundi soir, 12 mars, à 8 heures 30.

A cette assemblée, Me Horace St-Germain, notaire, un des membres fondateurs du Conseil 960 et ex-grand-chevalier, fera l'histoire du Conseil 960. Il y a quarante ans, cette année, que le Conseil 960 fut fondé.

Le Grand-Chevalier compte sur la présence de tous les membres pour cette réunion.

—:o:—

Religieuse de La-Présentation décédée ici

La R. S. Marie-de-l'Assomption, née Yvonne Goulet, des RR. SS. de La-Présentation-de-Marie, est décédée à Saint-Hyacinthe, à la maison-mère de sa communauté. Elle ne comptait que quatre ans et demi de vie religieuse. La défunte était fille de M. et Mme Emile Goulet, d'Holyoke, Mass. Outre ses parents, elle laisse un frère, Léonard, du corps des Fusiliers Marins de la marine américaine, présentement dans le Pacifique, ainsi que sa grand'mère, Mme Ella Racine, d'Holyoke. Les funérailles eurent lieu à Saint-Hyacinthe.

—:o:—

M. P.-E. Plante, de cette ville, meurt à 26 ans

M. Paul-Emile Plante, de cette ville, est décédé le 6 mars, à l'âge de 26 ans et 8 mois. Le défunt était fils de feu Henri Plante et de Mélina Thibault. Outre sa mère, le défunt laisse un frère, M. Conrad, et une soeur, Mme Adrien Choinière (Cora), de cette ville.

Les funérailles eurent lieu ce matin, à la Cathédrale, sous la direction de la maison Ubald Lalime.

POUR CHAPEAUX DE DAMES
faits à la main, créations originales pour chapeaux remodelés et remis à neuf
s'adresser à 91, rue S.-Pierre
Tél. 1345-W
La Providence
Travail garanti, de haute qualité.
juo

AVIS AUX CULTIVATEURS

Bonne nouvelle pour vous, je viens de recevoir des éleveuses à bois avec contrôle automatique pour vos petits poussins. Garantis, ne dégage aucune senteur et très sain pour leur santé.
Avec quelques morceaux de bois vous êtes bons pour 24 heures sans faire de feu.
Pour plus d'information rendez-vous les voir au nouveau

MAGASIN BELANGER
En face de la Station de police.
1220, rue des Cascades Tél.21w
Saint-Hyacinthe

J'ai toujours en main des moteurs électriques de ¼ à 3 forces pour usage général.

Le moteur "LELAND" est excellent pour l'usage de la ferme pour pomper l'eau, pour banc de scie, laveuse électrique etc.
Adressez-vous au nouveau

MAGASIN BELANGER
En face de la Station de police.
1220, rue des Cascades Tél. 21w
Saint-Hyacinthe

Vêture chez les RR. SS. de Saint-Joseph

Dix-huit jeunes filles prennent l'habit de la communauté, au cours d'une cérémonie qui se déroule mercredi.

Saint-Hyacinthe, 9, D.N.C.

Une cérémonie de vêture eut lieu mercredi chez les RR. SS. de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, à leur maison-mère de la rue Raymond. Elle était présidée par M. l'abbé Alphonse Beauregard, aumônier de l'institution, qui prononça aussi le sermon de circonstance.

Ont pris l'habit de la communauté: les RR. SS. Cécile Trudeau, dite Soeur Paul-du-Sacré-Coeur, de l'Ile-des-Chênes, Man; Marguerite Hébert, dite Sr Marguerite-du-Sauveur, Warren, Mass; Florence Vadnais, dite Sr Albert-de-S.-Joseph, S.-Nazaire d'Acton; Madeleine Cadieux, dite Sr Madeleine-du-Précieux-Sang, N.-D. de Stanbridge; M.-Claire Taillon, dite Sr Sainte-Jeanne-Françoise, Saint-Basile-le-Grand; Yvette Gévry, dite Sr S.-Antoine-de-Padoue, Sainte-Cécile-de-Milton; M.-Thérèse Laplante, dite Sr Sainte-Bernadette-de-la-Vierge, Saint-Jude; Thérèse Larivière, dite Sr Saint-Pierre-de-Rome, Saint-Théodore; M.-Cécile Bonin, dite Sr Gertrude-du-Sacré-Coeur, Saint-Denis; Berthe Champagne, dite Sr Marie-des-Douleurs, Saint-Pierre de Sorel; Hélène Péloquin, dite Sr Marie-Sainte-Germaine, Sainte-Victoire; Monique Belhumeur, dite Sr Omer-Marie, Saint-Guillaume; Rita Gendron, dite Sr Marie-Emmanuel, Sainte-Rosalie; Claire Rivard, dite Sr Marie-de-l'Eucharistie, Saint-Robert; Fernande Blais, dite Sr Saint-Claude, Saint-Joseph de Sorel; Georgette Moreau, dite Sr Sainte-Agnès-de-Rome, Saint-Marc; Laurette Laroche, dite Sr Marie-Saint-Eugène, La Providence; Jacqueline Saint-Laurent, dite Sr Marie-du-Bonsecours, Saint-Roch.

A VENDRE

1 cheval, 1 **express** sur roues caoutchoutées; 1 attelage, 2 voitures d'hiver; couvertures à chevaux. S'adresser à M. Albert Caron, 660, de Vaudreuil, S.-Hyacinthe. 6m

ON DEMANDE

Une servante, personne âgée de préférence; situation pour personne fiable, ouvrage une demi-journée par jour, mais avec bon chez-soi. S'adresser au no 1585, rue S.-Antoine, Tél. 1362, Saint-Hyacinthe. 1f

Comptoir de Musique
VICTOR MARTIN
Tél. 845-m
1140, rue des Cascades
Vente de pianos neufs et usagés. Disques: Victor, Bluebird, Decca, Star, etc.
Choix de disques classiques.

CHARPENTIER Service Shop
Réparations de laveuses de toutes sortes, moteurs électriques ou à essence. Pièces de rechange. Transport gratuit. Ouvrage garanti.
1838, RUE des CASCADES
derrière l'établissement
Ph. Philie
Tél. 920

M. C.-G. Brodeur, de S.-Hyacinthe, décédé à 79 ans

M. Charles-Gustave Brodeur, de cette ville, est décédé le 5 mars, à l'âge de 79 ans. Le défunt, veuf d'Amanda Lavallière, laisse un beau-frère M. Benoit L'Homme, d'Iberville, ex-gérant local de la Banque de Montréal; cinq soeurs, Mmes vve Delphis Raymond (Marie); vve Charles Racicot (Rébecca) et Mlle Adeline Brodeur, de Saint-Hyacinthe; Mme vve Charles Brodeur (Philomène), de Sainte-Agathe, Man.; Benoit L'Homme (Clara), d'Iberville.

Les funérailles eurent lieu hier matin, à Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison Ubald Lalime. La levée du corps fut faite par le R.P. Samson, o.p. vicaire, qui chanta aussi le service funèbre, assisté des RR.PP. André Lefebvre et Bruno Pelletier, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. A.-J. Archambault, Joseph Lachapelle, J.-O. Gauthier, Albert Chapdelaine, Albert Brodeur et Delvini Dupont.

—:o:—

Naissance

M. et Mme Hervé Bienvenue, de La Providence, annoncent la naissance, à l'Hôpital Saint-Charles, d'un fils baptisé Joseph-Gilles-Claude. Parrain et marraine, M. et Mme Ovila Saint-Pierre, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Marguerite Blanchard, tante de l'enfant.

PERDUES

Une paire de lunettes montées en or, dans une boite avec instruction: Russell, Worcester, Mass.;; perdues le 1er mars. Récompense promise à qui les rapportera au no 43, rue Sainte-Anne, La Providence, ou Téléphonez à 956-w.

COMPTABILITE

Préparation de rapports d'impôts sur le revenu, pour patrons et employés, commerçants et particuliers. S'adresser à Albert Fortin, 2585, rue Laframboise, Tél. 1081-m, S.-Hyacinthe. jno

640, rue Saint-Denis Tél. 6
DR JULES MORIN
Examen de la vue — lunettes
Yeux — Oreilles — Nez
Gorge (amygdales).
Bureau ouvert tous les jours

A VENDRE

Une des plus belles propriétés de Saint-Guillaume d'Upton située au centre du village. Maison et les autres dépendances très bien finies et peinturées, système de chauffage de cave, toilette, chambre de bain, électricité et téléphone. 3 garages, écurie et 2 autres emplacements en arrière allant d'une rue à l'autre Très bon site pour homme de profession ou de commerce.

Adressez-vous à Philippe Parent, S.-Guillaume d'Upton ou à 1220 rue Cascades, Saint-Hyacinthe. jno

MESSIER VOUS OFFRE
MESSIER

Patates blanches, $1.25 poche
Pois à soupe ..... 6c lb
Fèves blanches, 10 lbs 59c
4 lbs 25c
Farine de sarrazin ..... 6c lb
10 lbs 55c
Miel doré, 20c-Miel blanc, 25c
Sirop d'érable pur, 75c - 40 oz
Sirop de table ..... 35c pinte
Bons biscuits cassés, 2 lbs 25c
Farine de blé d'Inde, 19c bte
sac 24 lbs, $1.50
Sel fin, 4 lbs 10c—10 lbs 19c
Oignons rouges ou blancs
4 lbs 25c
Ail, 10c ¼ lb — 35c livre
Carottes ..... 10 lbs 25c
Betteraves ..... 6 lbs 25c
Fèves en palette ..... 10c bte

Messier & Fils
959 CASCADES TEL. 178-w

A votre service
Pour achats ou ventes aux meilleurs prix de toutes obligations :
FONDS PUBLICS
(Couvernement, provinces, villes)
Titres de communautés religieuses
Obligations industrielles, etc.
Renseignements fournis sur demande
L. G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE
515, rue Saint-Denis
Téléphone 929
SAINT-HYACINTHE
Trois-Rivières Sherbrooke
Québec Montréal Ottawa

Re-ouverture de l'Epicerie Cascades
la plus moderne en ville avec licence de bière
1200, des Cascades, coin Ste-Marie
Tél. 518
Livraison gratuite à domicile

Donnez à la Croix Rouge
et donnez généreusement

En donnant à la Croix Rouge, vous permettrez à des mains qui savent déjà si bien secourir, de servir avec encore plus d'efficacité ceux qui en ont le plus besoin

•••

DESJARDINS, COUTURE Inc.
Valeurs de Placement.
"Edifice" Banque Provinciale,
266 o. rue S.-Jacques 490 ave S.-François 68 rue Sainte-Cécile,
Montréal Saint-Hyacinthe Valleyfield.

LANGAGE DE CHIFFRES

SIXIEME RAPPORT ANNUEL
— 1944 —

	1943	1944	Augmentation %
Nouvelles assurances payées	$ 4,277,582	$ 5,168,203	20.8
Assurances en vigueur	14,042,665	18,965,172	35.1
Actif	723,288	1,025,447	41.8
Revenu	348,589	450,742	29.3
Réserves actuarielles	392,827	617,855	57.3
Surplus et capital	295,011	361,262	22.4

— Fondée en 1938 —

LA LAURENTIENNE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
SIÈGE SOCIAL, LÉVIS
ALFRED ROULEAU, GÉRANT DIVISION MONTRÉAL-RICHELIEU
Une copie du rapport annuel sera envoyée sur demande.